

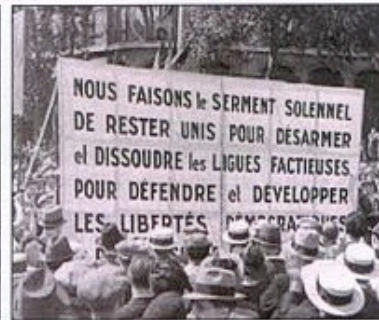
**LA RESISTANCE,  
SES VALEURS  
DEMOCRATIQUES  
ET HUMANISTES**

# LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

**FRANCE D'ABORD**  
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris  
N° 1303-1304-1305 Avril-Mai-Juin 2016

## 1936 : POUR LE PAIN, LA PAIX ET LA LIBERTÉ...



La crise financière, économique et sociale qui a suivi le krach boursier de Wall street le 24 octobre 1929, conséquence de surproduction incontrôlée et de pratiques spéculatives désastreuses, s'est – après avoir durement touché les Etats-Unis, y paupérisant des couches entières de la population – étendue à travers le monde, à la Grande-Bretagne, l'Autriche, l'Allemagne, l'Amérique latine...

La France, un temps protégée par les ressources en matières premières que lui fournit son empire colonial, qui représente aussi un débouché pour ses produits finis, est touchée à son tour à partir de 1931 : les fermetures d'usines, les faillites de petits commerces se multiplient et contribuent à faire croître le chômage, les paysans sont affectés par la mévente de leurs produits.

Le pays connaît les soupes populaires pour les indigents, les marches de la faim, comme celle qui conduit à Paris les chômeurs du Nord...

Cette crise – qu'accompagnent souvent des scandales politico-financiers, telle en France l'affaire Stavisky – va favoriser l'essor des mouvements antiparlementaires, antisémites, fascistes, dont le plus inquiétant est en Allemagne le parti nazi, dirigé par Adolphe Hitler, qui accède au pouvoir le 20 janvier 1933 : en quelques mois, les partis politiques et syndicats ouvriers sont interdits, les premiers camps de concentration s'ouvrent, l'antisémitisme règne...

En France, des partis ouvertement fascistes – Jeunesses patriotes, Solidarité française, Francistes... – et autoritaires (Croix de feu...), s'inspirant de la marche sur Rome de Mussolini en 1922, vont tenter le 6 février 1934 de renverser la République. L'émeute fera plusieurs morts.

Ce danger va conduire les partis de gauche (communiste, socialiste, radicaux, chrétiens progressistes...), les syndicats ouvriers et enseignants, de nombreuses associations culturelles, à se rassembler dans un Rassemblement antifasciste «Pour le Pain, la Paix et la Liberté», le «Front Populaire», qui triomphera aux élections de 1936 sera appuyé par un puissant mouvement social.

Un Front populaire resté dans les mémoires synonyme de congés payés, de semaine de 40 heures, de droits nouveaux pour les salariés dans les entreprises...

### 13<sup>e</sup> STAGE NATIONAL DE L'ANACR



Le stage de l'ANACR s'est déroulé du 6 au 8 mai (voir p.20)



## L'ANACR EN DEUIL

### PAUL LIMOUZI

*Membre du Bureau National*

Paul Limouzi, disparu le 6 mai 2016, était né le 23 avril 1925, à Saint-Front-de-Pradoux, dans une famille de cheminots. Comme beaucoup d'enfants de familles ouvrières, il va travailler très jeune : dès la sortie de l'école primaire, il devient apprenti mécanicien à Belvès puis, en janvier 1941, à 16 ans, il est ouvrier forestier.

Travaillant alors chez un marchand de bois, il décide de rejoindre la Résistance et entre en contact en janvier 1944 avec René Coustellier alias «Soleil», chef du 4<sup>e</sup> régiment FTP. Resté un temps «légal», Paul fera par la suite l'école des groupes francs du 4<sup>e</sup> régiment installée dans une ferme isolée à Sauvetterre-la-Lémance.

Après le 6 juin 1944, il devient commissaire technique de la Compagnie Godefroy des FTP, chargé de la logistique le 11 juin, il participe à la bataille de Mouleydière. Sa compagnie, cantonnée à Salles-de-Belvès, fera ensuite mouvement vers Périgueux pour la Libération.

(suite page 21)

### DANS NOTRE SOMMAIRE :

P. 2 : Journée Nationale de la Résistance

P. 3 : Editorial

P. 4-5 : Héros de la Résistance

P. 6-7 : La F.I.R.

P. 8 : John Heartfield

P. 9 à 15 : Dossier : Vote des femmes

P. 16-17 : Résistance monténégrine

P. 18-19 : La bête immonde

P. 20 : Le stage national

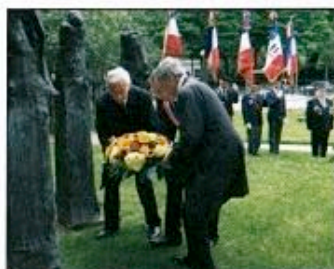
P. 21-22 : Nos deuils

P. 23 : Avis de recherche

P. 24 : Les livres

# JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

Pour la seconde année consécutive, la Journée Nationale de la Résistance a été célébrée le 27 mai dans la quasi-totalité des départements, le plus souvent avec la participation des autorités de l'Etat. Nous évoquons ci-dessous cette commémoration dans quelques départements. Dans nos deux prochaines éditions, nous l'évoquerons dans plusieurs autres.



Paris, devant les Stèles Jean-Moulin, au bas des Champs-Élysées... Le ravivage de la Flamme

A Saint-Denis-de-la Réunion, le Préfet...

## PARIS

L'après-midi à 17 heures à l'esplanade située devant le Théâtre Marigny, au bas des Champs-Élysées, la présidence de la Fondation de la Résistance accompagnée de M. le maire de Brive-la Gaillarde, et la Direction nationale de l'ANACR, ont déposé chacune une gerbe devant les stèles à la mémoire de Jean Moulin.

A 18 h 30, la Fondation de la Résistance, conduite par Pierre Morel, Vice-Président, a procédé au ravivage de la Flamme sur la Tombe du Soldat inconnu, avec la participation d'une importante délégation de la Ville de Brive-la-Gaillarde, conduite par son maire, M. Frédéric Soulier, et comprenant deux classes avec leurs enseignants, des élus, la fanfare municipale... L'ANACR était représentée par Jacques Varin, secrétaire général, par Christiane Tardif et Bernard Delaunay, membres du Bureau National, Colette Pallarès, membre du Conseil national.

Depuis le matin, la Journée Nationale de la Résistance était commémorée à la mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement par un collectif de 92 associations, organisations et institutions, rassemblées par le Comité Parisien de la Libération, organisateur de ce forum associatif dans lequel le Comité départemental parisien de l'ANACR était présent par un stand animé notamment par Robert Endewelt, co-Président départemental, Alain Odoul, membre du Conseil National, et Pascal Frey. Un «village des associations», accueillant des artistes, était installé sur la place Armand-Carrel, neuf expositions, consacrées à divers aspects et moments de la Résistance, étaient positionnées dans divers lieux de l'arrondissement, des débats et conférences avaient lieu dans plusieurs autres.

Soulignons aussi deux initiatives spécifiques : dès le 26 mai, un parcours mémoire dans les Buttes-Chaumont et, le 27 mai, de 14 à 16 heures, un concert à Radio-France en hommage aux musiciens de la Résistance, diffusé en direct sur France musique.

Dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, une cérémonie a eu lieu devant le monument aux Morts et en présence des représentants de la municipalité et des Associations patriotiques de l'arrondissement.

## VOSGES

**EPINAL.** Une cérémonie en mémoire des martyrs de la Résistance a eu lieu vendredi 27 mai à 11 heures au pied de la Croix de Lorraine, dans le quartier de la Vierge à Epinal, en présence du Préfet des Vosges, M. Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts, et du député-maire d'Epinal, M. Michel Heinrich, de représentants du monde combattant ainsi que de jeunes scolaires.

**SAINT-DIÉ.** C'est en fin d'après-midi que cette journée a été célébrée quai De-Lattre-de-Tassigny, en présence de nombreux élus - de la Ville et du département - de représentants d'associations patriotiques ainsi que des autorités, civiles et militaires. La lecture du message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la mémoire, a été effectuée par le sous-préfet de Saint-Dié-des-Vosges, M. Laurent Monbrun. Deux dépôts de gerbes au pied du monument aux morts déodatien ont été effectués par des Combattants de la Résistance et par les autorités.

## HERAULT

**MONTPELLIER.** M. Olivier Jacob, secrétaire général de la Préfecture de l'Hérault, a présidé le 27 mai à 11 heures devant le monument des Martyrs de la Résistance, esplanade de Lattre de Tassigny, une cérémonie célébrant la Journée Nationale de la Résistance, en présence de M. Philippe Saurel, maire de Montpellier, président de Montpellier-Méditerranée-Métropole, de Mme Loraine Alquier, adjointe au maire, de représentants des Présidents

du Conseil régional et du Conseil départementale, d'autres élus et de représentants du monde combattant. Bruno Cassanas, président départemental de l'ANACR, a lu le message national de Louis Cortot, une jeune fille a lu le poème de Paul Eluard «Liberté». Après le dépôt de gerbes et la sonnerie aux morts, une minute de silence fut respectée. M. le secrétaire général de la Préfecture lut le message de M. Todeschini, Secrétaire d'Etat. *Le Chant des Partisans* et la *Marseillaise* furent interprétés.

## HAUTE-CORSE

**BASTIA.** Avec la participation des Associations du monde Combattant, la Journée Nationale de la Résistance a été célébrée devant le monument de la Résistance en présence du Secrétaire général de la Préfecture de Haute-Corse, M. Dominique Schuffenecker, du Président du conseil départemental, M. François Oriandi, du maire de Bastia, M. Pierre Savelli, du directeur départemental de la sécurité publique de Haute-Corse, Eric Eudes et d'autres représentants des autorités militaires du département.

Après l'intervention de Pierre Agostini, secrétaire de l'ANACR 2b, M. Schuffenecker a lu le message de M. Todeschini, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Puis a suivi le dépôt de gerbes, en présence de M. Ernest Bonacoscia, Résistant corse, auquel fut rendu un hommage plus intime dans les salons de l'Hôtel-de-Ville de Bastia. L'ANACR 2B a organisé parallèlement un 4<sup>e</sup> colloque "Histoire et Mémoire de la Résistance Corse".

## CORSE-DU-SUD

**AJACCIO.** A l'occasion de la Journée Nationale de la Résistance, 53 élèves et des enseignants ont investi dès 16 heures les salons de la préfecture de Corse-du-Sud, pour la remise - sous la Présidence du Préfet - par de nombreux élus aux lauréats d'un prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation. A cette occasion, il a été précisé que la CTC attribuera à l'ONACVG une subvention de 5 000 € pour reconduire en collaboration avec l'ANACR de la Corse-du-Sud le voyage à Paris.

Présidée par M. Bernard Schmelz, Préfet de Corse, Préfet de Corse du-Sud, la commémoration de la Journée nationale de la Résistance, organisée par M. Jacques Vergellati, directeur départemental de Corse-du-Sud de l'ONAC s'est déroulée à partir de 18 h 30, autour du monument à la Résistance, où les délégations d'associations d'anciens combattants, les autorités civiles et militaires ont accueilli le Préfet de Corse, accompagné de M. Laurent Marcangeli député-maire d'Ajaccio, de représentants du Conseil départemental de Corse-du-Sud et du Comité exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse.

La lettre de Charles Bonafedi, écrite à ses parents le 25 août 1944, a été lue, puis, après l'intervention de Mario Papi, secrétaire de l'ANACR 2A, le Préfet Schmelz a lu le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens combattants et de la Mémoire. Après le dépôt de gerbes fut respectée une minute de silence, puis furent interprétées la *Marseillaise*, et le *Chant des partisans* par Antoine Ciosi, avec des couplets en langues française et corse.

## EURE-ET-LOIR

**CHARTRES.** En présence de Mme Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe au maire, des associations d'anciens combattants, de nombreuses personnalités civiles et militaires, M. Nicolas Quillet, préfet d'Eure-et-Loir, a participé à la cérémonie commémorative de la Journée Nationale de la Résistance. Après le dépôt de gerbes devant le monument en l'honneur de Jean Moulin, le Préfet et l'adjointe au maire ont dévoilé esplanade de la Résistance une plaque à la mémoire des fusillés d'Eure-et-Loir.

## LUTTER POUR GARDER LE SENS DES MOTS

**L**a «Résistance», c'est dans notre pays une période bien définie de son histoire, celle du combat contre une occupation étrangère qui non seulement le privait de son indépendance, l'amputait de parties de son territoire en Alsace et Lorraine mosellane mais qui aussi y instaurait – avec la complicité d'un régime félon à sa solde – une dictature privative des libertés démocratiques, féroce meurtrière à l'égard de celles et ceux s'y opposant, les conduisant devant les pelotons d'exécution ou vers les camps de concentration tels Buchenwald, Dachau ou Ravensbrück ; une occupation étrangère qui, avec le relais de l'Etat dit «Français», allait mettre en œuvre une politique de discriminations antisémites, bientôt génocidaire en envoyant sans retour des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants vers les camps d'extermination, tel Auschwitz ou Treblinka.

**E**t, les Résistantes et les Résistants, ce sont celles et ceux qui, au péril – et hélas souvent au sacrifice – de leur vie se dressèrent entre 1940 et 1944, 1945 pour ceux des Poches de l'Atlantique, contre cette occupation de la France par la Wehrmacht nazie, et contre le régime pétainiste lui étant étroitement associé dans sa politique d'asservissement de notre pays. Ils en payèrent le prix, connaissant l'angoisse de la lutte clandestine, l'arrestation, la torture dans les locaux de la Gestapo ou des organes policiers pétainistes, les expéditions punitives des Allemands et de la Milice contre les maquis, les pelotons d'exécution ; plus de 70 000 étant déportés dans les camps nazis.

**L**a Libération marqua la fin de cette période tragique – même si la Résistance et la France libre en sauvèrent l'honneur – de l'histoire de notre pays, en restaurant son indépendance et en y rétablissant les libertés démocratiques. Certes, pas plus que le régime de la III<sup>e</sup> République ayant précédé la guerre, celui de la IV<sup>e</sup> République qui lui succéda, de même que celui de la V<sup>e</sup> République qui est le nôtre, n'ont été et n'est un exemple achevé de démocratie politique, économique et sociale. Mais, de là à prétendre qu'il n'y aurait guère de différence avec la période de l'Occupation et que le combat que mènent aujourd'hui – comme ce fut le cas depuis plus de deux siècles – des femmes et des hommes pour plus de démocratie et de justice sociale serait, même s'il puise son inspiration dans le Programme du CNR, de même nature que celui des Résistants, c'est en méconnaître la spécificité ; et par là-même peut conduire à en relativiser la grandeur et le rôle historique. Il faut garder des sens aux mots.

**D**'autant plus que, parmi les héritiers de ceux que les Résistants combattirent, certains s'ingénient à les falsifier. Ainsi, dans l'Allemagne d'après-guerre, l'un des premiers groupes néo-nazis restructurés s'appela le «Parti socialiste du Reich», ses continuateurs contemporains sont le «Parti National-Démocrate» et les «Républikaners», les néo-fascistes suédois s'appellent les «Démocrates Suédois», en Autriche, le «Parti de la Liberté d'Autriche», d'Haider puis Strache, est celui de l'extrême-droite, de même que le «Parti pour la Liberté» de Geert Vilders est celui de l'extrême-droite néerlandaise...

**S**trache et Vilders, deux amis de Marine Le Pen, qui n'a pas hésité à s'afficher – à l'étranger – avec ces deux personnages. Car en France, elle et ses proches, Philippot, Alliot Collard, mettent en œuvre une stratégie dépassant le simple nom de Front National, falsifiant celui d'un des principaux mouvements de Résistance, une stratégie dite de «dédiabolisation». Cela a passé par la mise à l'écart de Le Pen père et de ses dérapages verbaux, et l'adoption d'éléments de langage maîtrisés, non conflictuels, habillant, masquant, la persistance de thèmes favoris de l'extrême-droite, notamment dans les domaines de la sécurité et de l'immigration.

**P**lus pernicieuse est la volonté de brouiller la perception du Front National par la population, en particulier par les couches populaires, par un positionnement «social», dénonçant le capitalisme mondialisateur, l'Union européenne, les «patrons voyous». Et ce en faisant référence au... Programme du CNR. Car la stratégie actuelle du Front National est de s'emparer de l'Histoire du Mouvement ouvrier et de la Résistance, de leur terminologie, des thèmes historiques de leur action. Il y a déjà plusieurs années, Marine Le Pen, alors même qu'elle fustigeait l'immigration, faisait référence à Jean Moulin ; aujourd'hui c'est, le 27 mai dernier, le Front National qui dépose 48 rue du Four une gerbe au pied de la plaque commémorant la création du CNR, c'est la section de Science Po du FN qui décide de prendre le nom de «section Jean Moulin», et publie des tracts contre la Loi-Travail proclamant, avec leurs photos pleine page, que Léon Blum et Mendès-France voteront... Front National ! A Béziers Robert Ménard célèbre Jean Moulin, à Lyon les «Identitaires» s'appellent les «Résistants du Lyonnais»...

**G**arder le sens des mots contre les faussaires du FN et consorts, ce n'est pas les révéler comme un texte sacré, c'est garder l'authenticité du combat qu'ils ont accompagné, qu'ils ont décrit, dont les valeurs restent si actuelles.

Louis CORTOT

## DANS NOTRE AGENDA

LE 23 AOUT 2016

**L'ANACR  
RAVIVERA LA FLAMME  
SUR LA TOMBE DU  
SOLDAT INCONNU**

Comme chaque année, le **23 août à 18h30**, l'ANACR ravivera la flamme sur la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc-de-triomphe, Place de l'Etoile-Charles de Gaulle, en mémoire des Résistants tombés pour la libération de la France et la liberté de son peuple, pour abattre le fascisme et le nazisme.

On se réunira à **partir de 17 h 30** avec les drapeaux en haut des Champs-Élysées, à l'**entrée du souterrain du musoir**.

## L'abbé René BONPAIN

Né le 15 octobre 1908 de David Bonpain, un architecte dunkerquois connu, grièvement blessé lors de la Première Guerre mondiale, ce qui le contraignit à abandonner son métier, et de Marie Dewulf, qui se consacra au secours des pauvres et des blessés des hôpitaux, René Bonpain, élève du collège religieux Notre-Dame des Dunes de Dunkerque, y devient l'un des responsables de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, une association de chrétiens laïcs se consacrant bénévolement à l'aide aux plus défavorisés ; notamment dans les quartiers de la Basseville et du Jeu du Mail à Dunkerque.

En 1926, il entre au Séminaire Saint-Sulpice<sup>2</sup> d'Issy-les-Moulineaux, près de Paris, il y sera ordonné prêtre le 29 juin 1932.

Revenu le 2 juillet suivant dans le Nord, il est nommé le 15 juillet vicaire de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption à Rosendaël (Nord), aujourd'hui quartier de Dunkerque, où il habita 3, rue Pasteur.

Des problèmes de peau l'empêchant de se raser l'amènent à laisser pousser sa barbe, ce qui donna à l'«Abbé» un visage qui allait devenir célèbre dans toute la région, Gugelin, il prit part à la diffusion de photographies du général de Gaulle. En son action caritative en faveur des pauvres – auxquels il procura des vivres, des vêtements et du mobilier – s'accompagnant de l'animation d'un patronage qui accueillit jusqu'à 780 enfants.

Mobilisé en septembre 1939 dans une unité stationnée à Seboncourt (Aisne), il est démobilisé en août 1940, après la débâcle, et regagne Rosendaël où, pour organiser des actions de solidarité avec la population, notamment en matière de ravitaillement, il va s'appuyer sur son patronage, dont il fait défiler les jeunes en chantant des chansons folkloriques locales ou des chants patriotiques.

### UN ENGAGEMENT RÉSISTANT

Ouvrément antiallemand, il s'engage dans l'action de Résistance dès l'été 1940 et, avec son frère Paul, il mit en place une poste clandestine – grâce à une mallette à double-fond qu'il appelait «la Paulette» – qui achemina le courrier toutes les deux semaines vers la zone Sud, en utilisant les convois de charbon allant de Dunkerque à Toulouse où à La Rochelle ; un itinéraire emprunté aussi par des clandestins.



Il devint membre d'un groupe de Résistants gaullistes de Malo-les-Bains (abbé Charles Lemaire, Henri Gugelot, Pierre Malraux...) diffusant notamment des photographies du général de Gaulle et qui fut démantelé le 10 juillet 1941. Plusieurs de ses membres furent condamnés à mort le 14 octobre suivant, exécutés comme otages au Fort du Vert-Galant (Wambrechies) début 1942.

Il apporta également – notamment en les aidant à gagner l'Angleterre – son concours aux premiers jeunes réfractaires au Service du travail Obligatoire (STO) dont les prémices fut l'instauration le 22 juin 1942 de la «Relève», avant que la loi du 4 septembre suivant ne l'institue officiellement.

Pour ce faire, il semble que l'abbé Bonpain a utilisé les filières d'un réseau belge, le réseau Zéro-France, dont un sous-réseau avait une centrale à Roubaix et 17 secteurs répartis dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

En juin 1942, René Bonpain, fut recruté pour le réseau Alliance, réseau de collecte de renseignements militaires lié à l'Intelligence service, par Louis Herbeaux – lui aussi de Rosendaël – employé aux Hospices de Dunkerque, où l'abbé Bonpain venait dispenser le secours de son ministère aux malades, et qui avait constitué un groupe de Résistance. Ainsi, René Bonpain fournira à «Alliance» des plans côtiers. Louis Herbeaux fut arrêté par

la *Geheimpolizei* (GFP)<sup>3</sup> le 17 novembre 1942 en gare de Dunkerque, au retour d'une de ses livraisons de plans à Paris. René Bonpain le fut deux jours plus tard par la GFP à la maison des vicaires de Rosendaël, le 19 novembre, pour «espionnage et activité anti-allemande». Il fut interné à la prison de Loos-lès-Lille (Nord).

Condamné à mort le 19 mars 1943 par le tribunal militaire allemand de Lille (FK 678), René Bonpain a été fusillé avec Louis Herbeaux et Jules Lannery, autre membre du réseau, le 30 mars 1943 au fort de Bondues. La veille, 29 mars, il avait reçu une visite du cardinal lillois Liénart qui – bien que sa demande ait reçu un avis favorable – tenta sans succès d'obtenir sa grâce.

Quelques heures avant sa mort, René Bonpain célébra une dernière messe dans sa prison et donna la communion à ses codétenus. Il confia un chapelet à l'aumônier allemand, lui demandant de le faire parvenir, par l'intermédiaire du cardinal Liénart, à sa famille.

### UNE MÉMOIRE HONORÉE

Nommé lieutenant à titre posthume et reconnu «Mort pour la France», il fut fait Chevalier de la Légion d'honneur et reçut la Croix de guerre 1939-1945, ainsi que la Médaille de la Résistance avec rosette.

Le 11 novembre 1944, une rue de Wervicq reçut le nom de l'Abbé-Bonpain, qui va aussi être donné le 3 novembre 1945 à l'ancienne Place de la Liberté à Rosendaël. Le 8 juin 1946, la place de l'hôtel-de-ville de Bondues devint place de l'Abbé-Bonpain, un buste de l'abbé y fut placé le 18 avril 1949 (un autre buste l'a été au collège Notre-Dame des Dunes). Son nom figure aussi sur une plaque de Rosendaël et sur le monument commémoratif du fort Lobeau, à Bondues.

Plusieurs autres localités du département du Nord ont inauguré des rues ou places au nom de l'Abbé-Bonpain : Annoeulin, Bondues, Fretin, Halluin, Leffinckoucke, Loos-lez-Lille ; Marcq-en-Baroeul, Neuville-en-Ferrain, Seclin, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq, Wervicq-Sud... A Grande-Synthe, il y a un collège Abbé-Bonpain

Le portrait de l'Abbé Bonpain figure aussi sur un timbre de 1960 dans le cadre de la 4<sup>e</sup> série des «Héros de la Résistance», éditée à 3,36 millions d'exemplaires. Un horticulteur de Rosendaël a créé un dahlia «Abbé-Bonpain», à la fleur rose vénitien se dégradant en jaune soufre vers le centre et tournée vers le ciel.

<sup>1</sup> Aujourd'hui l'Institution Notre-Dame des Dunes comprend un collège et un lycée.

<sup>2</sup> Le Séminaire Saint-Sulpice reste de nos jours l'un des principaux séminaires français. Jules-Géraud Salléges, archevêque de Toulouse sous l'Occupation, fait Compagnon de la Libération le 5 août 1945 et Cardinal en 1946, y étudia.

<sup>3</sup> «Police secrète militaire» (GFP), elle est le bras armé de l'Abwehr, le service de renseignement de l'Armée allemande. Un grand nombre de Résistants ont été arrêtés par GFP et non par la Gestapo, la «Police secrète d'Etat» ; ce qui, hélas, n'a rien changé au sort qui les attendait...

## Eusebio FERRARI

Né le 9 octobre 1919 à Piteglio (Pistoia, Toscane, Italie), Eusebio Ferrari, fils d'un ouvrier socialiste italien, vint en 1923 à Fenain (Nord) avec sa famille antifasciste réfugiée en France après la prise du pouvoir par Mussolini.

Excellent élève à l'école communale de Fenain (Nord), reçu au certificat d'études avec la mention «bien», il entra à l'école pratique de Denain et devint électricien qualifié. Après ses études, il entra comme électricien d'entretien dans une verrerie d'Aniche en 1935.

Très tôt, dès 1936, Eusebio Ferrari adhéra aux Jeunesses communistes et s'affirma comme un animateur du groupe local. Il fut un des quinze délégués du Nord au IX<sup>e</sup> congrès national des JC tenu à Paris en 1937. Il s'enthousiasma pour la cause de l'Espagne républicaine et participa aux comités d'aide créés dans ce sens.

Après la débâcle de 1940 et l'Occupation, il songea à remettre sur pied l'organisation communiste. Le 30 juin 1940, il hisse sur un poteau un drapeau rouge avec l'inscription «Courage et confiance. Nous vaincrons», avec la faucille et le marteau. Geste qu'il renouvellera le 14 juillet 1940, badigeonnant des slogans sur les murs de Fenain, puis le 1<sup>er</sup> mai 1941 - toujours à Fenain - sur le terril de la fosse Agache de la Compagnie des mines d'Anzin.

En septembre 1940, dans le Nord occupé et rattaché à l'administration militaire allemande de Bruxelles, il participa à Dechy, chez Célestin Dubois, à la réunion de reconstitution des Jeunesses communistes avec, entre autres, Germinal Martel, René Denys, Félicien Joly. Le 1<sup>er</sup> mai 1941, le drapeau rouge flottait sur le terril de la fosse Agache. Le 28 mai, les mineurs de ce puits se mirent en grève. Eusebio Ferrari entretint le mouvement par l'impression et la distribution de tracts. Le 3 juin, il plonge dans la clandestinité.

### L'«ORGANISATION SPÉCIALE»

Début juillet est constituée dans le Nord l'Organisation spéciale de combat (OSC) du Parti Communiste : Eusebio Ferrari, René Denys, Félicien Joly, Jules Bridoux en furent les fondateurs pour le Nord.

Le vol de dynamite à la fosse de Sevevalle à Somain le 17 août 1941 va permettre de multiplier sabotages et attentats dans l'Est du bassin minier et en région lilloise. Ainsi, le 25 août suivant, en compagnie de deux camarades, il abat au café-dancing de l'Oasis, rue de Paris à Lille deux officiers allemands, puis il mena avec succès une série d'autres actions de résistance armée. Dans la nuit du 15 au



16 octobre 1941, Eusebio, René Denys et Tadeusz Cichy (alias Jean Pawlowski) dynamitent un pylone à haute tension alimentant les usines de la banlieue lilloise.

Eusebio Ferrari et ses camarades vont être pourchassés sans relâche par les polices française et allemande ainsi que par la gendarmerie française. Le 16 février 1942, René Denys et Tadeusz Cichy tombèrent victimes de la police française...

Mercredi 18 février 1942, une femme assez grande, portant des lunettes, un foulard sur la tête, descend la rue Henri-Durre à Anzin. Reconnu - sous ce déguisement - à ses chaussettes par des policiers en planque, Eusebio Ferrari (alias Fernand) tente de s'échapper en se mettant à courir dans la rue de l'Yser, mais il est gêné par sa jupe. Les gendarmes tirent en le poursuivant sans l'atteindre. Eusebio fonce alors vers une palissade, se hisse à la force du poignet pour la passer mais à nouveau, il est gêné par ses vêtements féminins. Cerné au coron du Moulin, dans le quartier de la Bleuse-Borne à Anzin, il

est abattu d'une balle de mousqueton dans la tête par un gendarme français...

Début 1944, un mouvement antifasciste italien, «l'Italia Libera», à direction communiste, s'implante dans le Nord et le Pas-de-Calais au sein de la communauté italienne immigrée, les combattants restant intégrés aux FTP dans des unités souvent mixtes italo-polonaises.

Les Résistants italiens vont libérer fin août 1944 deux camps de prisonniers de guerre italiens ouverts par les Allemands dans le Valenciennois pour y interner leurs anciens alliés. Plusieurs dizaines des prisonniers libérés vont s'amalgamer avec les Résistants italiens de la Région pour former le «bataillon Ferrari», qui va occuper début septembre le Consulat italien de Lille - arrêté, le consul fasciste est livré au Comité Départemental de Libération - et les *Case degli Italiani* («Maisons des Italiens»). La chanson de marche du bataillon sera l'«Hymne à Ferrari».

Les hommes du bataillon Ferrari vont ensuite rejoindre la 1<sup>re</sup> Armée française et y former une compagnie de Garibaldiens, qui participera à la libération de l'Est de la France ; ils seront démobilisés à Forbach en 1945.

La libération obtenue et la victoire acquise, Eusebio Ferrari fut nommé à titre posthume chevalier de la Légion d'honneur, et reçut la Médaille de la Résistance ainsi que la Croix de guerre avec palme.

Plusieurs cités du Nord ont honoré le combat et le sacrifice en donnant son nom à des rues, comme à Auby, à des équipements municipaux tels le complexe sportif de Rouvignies ou la salle des fêtes d'Hornaing, à des Résidences comme à Somain ou Prouvy.



Obsèques d'Eusebio Ferrari le 18 février 1946 à Denain. La Garde d'honneur des FTP.

Le 20 septembre 1987, une stèle à la mémoire d'Eusebio Ferrari était inaugurée rue de l'Yser à Anzin ; abîmée par le temps, elle fut restaurée et inaugurée à nouveau le 12 février 2011.

## LA FEDERATION INTERNATIONALE DES RESISTANTS (F.I.R.)

Au lendemain de la victoire sur le nazisme, des Associations d'Anciens Résistants, d'anciens déportés, d'anciens prisonniers politiques, se créent dans la quasi-totalité des pays d'Europe, avec une aspiration à une coordination internationale entre tous ceux qui ont été victimes du nazisme et du fascisme, qui ont lutté contre le nazisme et le fascisme jusqu'à la victoire.

Ainsi, les représentants de 17 pays européens de l'Est et de l'Ouest tinrent en février 1946 à Varsovie une première conférence qui donna naissance à la «Fédération Internationale des Anciens Prisonniers politiques (Fiapp)». En 1947, une «Conférence de la Résistance» se tint à Paris, avant que l'approfondissement de la Guerre froide n'ait des conséquences sur l'unité des organisations nationales et internationales. Ce qui fut le cas pour la Fiapp.

En 1950, dans une démarche analogue à celle ayant conduit à la scission du mouvement syndical, des associations ou courants se positionnant «à l'ouest», dans le cadre de la division du monde en deux blocs, alignés l'un derrière les Etats-Unis, l'autre derrière l'Union Soviétique, créent la «Fédération libre des Déportés et Internés de la Résistance (FILDIR), dont le siège est à Paris. Animée à sa création par l'association française UNADIF<sup>1</sup>, la FILDIR obtient un statut consultatif auprès de l'ONU et du Conseil de l'Europe. Elle entra en sommeil et disparut au début des années 1960.<sup>2</sup>

### NAISSANCE DE LA F.I.R.

La Fédération Internationale des Résistants a été créée début juillet 1951, lors d'un congrès constitutif qui s'est tenu à Vienne, avec la participation d'organisations de Résistants et de Déportés de 18 pays européens.

Il y a à cette époque dans pratiquement tous les pays d'Europe, si l'on excepte les neutres pendant la guerre (Suède, Suisse, Irlande, Portugal), des associations de Résistants au fascisme et au nazisme, de Déportés qui rassemblent au total sur le plan européen des centaines de milliers, voire des millions, de membres.

Parmi les plus nombreuses, citons l'Association soviétique (il y eut des



Le lieu du 1<sup>er</sup> congrès de la F.I.R. à Vienne

centaines de milliers de partisans en Ukraine, en Biélorussie, dans les Pays baltes et en Russie occidentale), citons l'Association Yougoslave, les Associations Grecque, Bulgare, Polonaise et, en Europe Occidentale, l'Association des Anciens partisans Italiens, l'ANPI, l'Association française des Anciens FTP (dont la transformation donnera trois ans plus tard naissance à l'ANACR),

Le lieu du Congrès constitutif de la FIR, Vienne, où sera fixé son siège, fut choisi parce que l'Autriche présentait un caractère de neutralité<sup>3</sup> dans un monde fortement marqué par la Guerre froide, laquelle a déjà divisé en Europe occidentale ou divisera certaines Associations de Résistants et de Déportés.

Le premier président de la FIR – de 1951 à 1959 – fut un Français, un proche de Jean Moulin, le colonel Frédéric-Henri Manhès, dirigeant de la FNDIRP – auquel succéderont des Italiens, Ettore Tibaldi, Arialdo Banfi. Des Français, Jean Toujas, alors membre du Conseil national de l'ANACR, Alix Lhote, membre de l'ANACR en Côte-d'Or, assurèrent par la suite le Secrétariat général.

Au sein de la FIR, le poids numérique des Associations soviétique et des pays d'Europe centrale et Orientale va être important. Ce qui va avoir plusieurs conséquences.

Organisations officielles, d'Etat, elles ont disposé de moyens financiers et techniques – accès gratuits ou à bas coût par exemple aux compagnies aériennes de leurs pays – considérables par rapport à ceux des Associations d'Europe occidentale.

Ce qui a fait que leur contribution multiforme a été essentielle dans le fonctionnement de la FIR, lui permettant de pouvoir disposer de Bureaux à Vienne, d'un appareil technique de secrétariat, d'éditer une revue en allemand et en Français, «Résistance Unie», d'éditer des plaquettes, des livres, d'organiser des séminaires, conférences, etc.

Cela a donné des moyens à la FIR, mais cela a aussi pesé au niveau de la détermination des orientations de la FIR et a posé des problèmes – qui furent surmontés – comme ce fut le cas en août 1968, lors de l'intervention soviétique et de plusieurs pays socialistes en Tchécoslovaquie.

### UN ROLE IMPORTANT

Au-delà de problèmes conjoncturels, pendant près de 40 ans la FIR a joué un rôle important dans trois domaines : le maintien, au-delà de la division de l'Europe en deux camps, de liens entre ceux qui avaient combattu contre le fascisme, la lutte contre la renaissance du fascisme et la montée du négationnisme, le combat pour le désarmement, la sécurité en Europe et la Paix dans le monde.

Ainsi, par exemple, après une première réunion tenue en juin 1970 à Belgrade entre des associations adhérentes à la FIR (telles pour la France l'ANACR et la FNDIRP) et des Associations non adhérentes, telle pour la France, l'UFAC, ou pour l'Italie, l'ANPI, une « Rencontre européenne des Anciens combattants, résistants et victimes de guerre pour la sécurité, la paix et l'Amitié » se tint à Rome en novembre 1971.

Ce fut une étape vers la tenue en novembre 1975 à Paris, à l'UNESCO, du Symposium sur le Désarmement, convoqué par les 4 grandes organisations internationales : la FIR, la Fédération Mondiale des Anciens Combattants (FMAC), la Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre (CIAPG), la Confédération Européenne des Anciens Combattants (CEAC), qui ensemble se prononcèrent pour l'interdiction absolue d'armes conventionnelles de terreur, contre la dissémination de l'arme nucléaire et pour elles la réduction des armements existants, affirmèrent «vouloir œuvrer sans relâche contre les préjugés, l'intolérance et l'esprit d'agression, afin que la défense de la Paix se développe dans l'esprit des hommes.»

Un Comité de coordination des quatre confédérations fut mis en place.

<sup>1</sup> Créée en 1950, l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus (UNADIF) est liée à la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (FNDIR) née en 1945.

<sup>2</sup> Il y eu d'autres structures liées aux pays occidentaux, tel le « Comité d'Action Interallié de la Résistance », fondé en 1953 et qui prendra ensuite en 1957 le nom de « Commission Internationale de liaison et de coordination de la Résistance », puis au début des années soixante celui d'« Union Internationale de la Résistance et de la Déportation » (UIRD), dont Marie-Madeleine Fourcade sera vice-présidente.

<sup>3</sup> L'Autriche, ainsi que de manière spécifique sa capitale Vienne, seront jusqu'en 1955 divisées en quatre zones d'occupation, américaine, britannique, française et soviétique. Mais, à la différence de l'Allemagne, elle n'est pas considérée comme un pays ennemi vaincu, mais le premier pays victime du nazisme.

La FIR, dès sa naissance, lutta contre le réarmement allemand, la réintégration de militaires nazis dans la Bundeswehr ouest-allemande, et plus largement contre la renaissance du fascisme.

Elle fut à l'origine de la tenue, à partir de 1960, de plusieurs rencontres internationales «contre la renaissance du nazisme et de l'Antisémitisme», dont la «Rencontre européenne contre le néofascisme et le nazisme», qui se tint à Bruxelles en 1973, ou la manifestation de Strasbourg du 21 avril 1979 contre la prescription des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

On pourrait évoquer aussi les congrès médicaux de la FIR concernant la santé des anciens Résistants et persécutés du fascisme, dont l'un se tint à Paris en septembre 1979.

Un rôle important donc, une activité intense et des résultats notables sont à l'actif de la FIR durant près de 40 ans.

### L'HEURE DES CHANGEMENTS

Or, la situation de la FIR va brutalement changer à partir de la fin des années 80.

Ce changement est pour une part la conséquence d'une évolution inévitable, touchant toutes les Associations membres de la FIR : plus de 40 ans, près de 50 ans après la fin de la Guerre, de plus en plus nombreuses ont été les disparitions de Résistants et de Déportés qui ont affecté en particulier le fonctionnement des organisations les moins nombreuses : au Luxembourg, en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, par exemple...

Numériquement les effectifs de la FIR se sont contractés dans tous les pays de manière naturelle et irréversible.

Mais, la brutalité et l'importance des changements intervenus dans l'activité de la FIR, à la charnière des années 80 et 90, ont été surtout la conséquence directe des bouleversements politiques économiques et sociaux intervenus à cette époque en Europe centrale et orientale.

En effet, suite à ces bouleversements, le statut para-étatique des associations d'anciens résistants soviétique, polonaise, bulgare, hongroise, etc., va disparaître. La première conséquence va être la fin de leur financement d'Etat, avec corollairement la fin de l'accès à bas prix à divers services d'Etat, dont les compagnies aériennes.

Ce qui va entraîner immédiatement la diminution voire le tarissement des moyens – ou de l'accès à des moyens – mis par ces organisations à la disposition de la FIR, de ses activités et de son fonctionnement.

Tout aussi grave va être la disparition ou l'éclatement de plusieurs associations nationales membres de la FIR qui

partagent ainsi le sort de leurs pays : c'est en premier lieu le cas du «Comité des Résistants antifascistes de RDA» qui disparaît avec la RDA, c'est celui du Comité soviétique qui ne survit pas à la fin de l'URSS, de la Fédération tchécoslovaque des Résistants antifascistes qui se sépare en deux.

En Yougoslavie, dramatiquement, l'Association des Partisans antifascistes, l'AVNOJ, éclate en organisations serbe, croate, slovène, macédonienne, etc., qui épousent – du moins en partie – les discours nationalistes chauvins qui opposent les différents peuples yougoslaves, lors des conflits sanglants qui accompagnent leur accession à l'indépendance.

Par ailleurs, dans les pays d'Europe centrale et orientale, les Anciens résistants ont, depuis 1990, souvent été assimilés par les nouveaux pouvoirs aux régimes communistes disparus, tandis que – hélas tout aussi souvent – les anciens SS hongrois, lettons, estoniens, les survivants des régimes fascistes roumain, hongrois, croate ou slovaque, ainsi que les anciens membres des légions supplétives serbe, bosniaque, lithuanienne, ukrainienne ou caucasienne de la Wehrmacht nazie ont été et sont encore présentés comme des héros de la lutte pour l'indépendance nationale de leurs pays face aux Soviétiques.

Au milieu et à la fin des années 1990, la FIR n'a pratiquement plus de moyens, ses Associations les plus nombreuses et puissantes d'Europe centrale et orientale sont en crise ou disparues, plusieurs de celles d'Europe occidentale sont entrées en léthargie, notamment du fait de la diminution démographique de leurs effectifs.

La pérennité de l'existence même de la FIR est donc à la fin des années 90 posée. Car la page de la FIR historique est alors irrémédiablement tournée, pour les raisons démographiques et politiques développées ci-dessus.

### UNE F.I.R. RENOVÉE

Après avoir succédé au secrétariat général de la FIR à Alix Lhote - devenu président – c'est Oskar Wiesflecker, le dirigeant du KZ-Verband, l'organisation autrichienne de la FIR, qui, va assurer le maintien d'une existence formelle basique de la FIR pendant la décennie 1990-2000, et être à l'origine des initiatives de relance de la F.I.R.

La plus significative de ces initiatives a été l'organisation à Vienne le 29 septembre 2001, pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la FIR, d'une rencontre internationale avec la participation d'organisations nationales de 13 pays – dont l'ANACR – et 3 amicales internationales de camp. Pour mémoire, au début des années 80, la FIR regroupait des associations de 24 pays et entités (Berlin-Ouest, Jersey, Israël).

Lors de son intervention, après avoir dressé le bilan de 50 ans d'existence de la FIR, Oskar Wiesflecker souligna que, par exemple en Allemagne, la V.V.N-B.d.A, en France l'ANACR, en Hongrie le MEASZ, en Slovaquie la SZPB, au Danemark la FIR-Verbaende, avaient ouvert leurs rangs à des membres de générations ayant suivi celle des Résistants. Et que donc la nécessité d'une redéfinition de la F.I.R. et de son rôle était à l'ordre du jour.

### POUR SUIVRE LE COMBAT

En fait, se posent clairement à cette réunion du cinquantenaire trois questions : Est-il nécessaire de continuer l'existence de la FIR, pour quoi faire, et avec qui ? Dès lors que le retour à ce que fut la FIR historique est impensable et que la nostalgie du passé n'est en rien productive, car 50 ans se sont passés et le monde a changé ? Le seul problème est le présent et l'avenir.

Les trois ans qui vont suivre – de fin septembre 2001 au congrès de la FIR à Berlin à la mi-novembre 2004 – vont être consacrés à la réponse à ces questions.

Le congrès de Berlin de 2004, modifiant le nom de la FIR – en lui ajoutant « Fédération des antifascistes » – a marqué sa volonté d'ouverture aux jeunes générations. Une évolution nécessaire mais qui n'est pas sans poser de problèmes ; dont le premier est le pluralisme.

Plusieurs associations, souvent parmi les plus restreintes numériquement pour des raisons objectives liées à la démographie, ont une sensibilité «antiimpérialiste» affichée qui les cantonne dans un seul secteur de l'opinion publique. Alors que des Associations plus importantes, comme peuvent l'être l'ANPI italienne ou l'ANACR – qui à Berlin a adopté le statut de membre observateur –, ont le souci du plus large rassemblement.

Depuis ce congrès de rénovation de Berlin en 2004, la F.I.R. a relancé son activité face à la résurgence et à l'expansion des mouvements et des idées néofascistes et néonazies partout en Europe.

Regroupant aujourd'hui des Associations de 25 pays européens et Israël, elle a renouvelé sa direction, avec comme secrétaire général Ulrich Schneider (VVN, Allemagne) et, se succédant à sa présidence, Michel Vanderborcht (†) (Front belge de l'Indépendance), Vilmos Hanti (Hongrie, MEASZ).



## JOHN HEARTFIELD : LE PHOTOMONTAGE CONTRE LE NAZISME



**Helmut Herzfeld** naquit le 19 juin 1891 à Berlin, d'un père écrivain et d'une mère ouvrière du textile.

En 1908, il étudie à l'Académie des Beaux-arts de Bavière.

En 1917, dénonçant la vague d'anglophobie en Allemagne, il anglicise son nom en **John**

**Heartfield** et, avec l'un de ses frères et un ami, Georg Grosz, ils ouvrent une maison d'édition, Malik-Verlag, se liant au mouvement pictural et littéraire international Dada opposé à la Guerre.

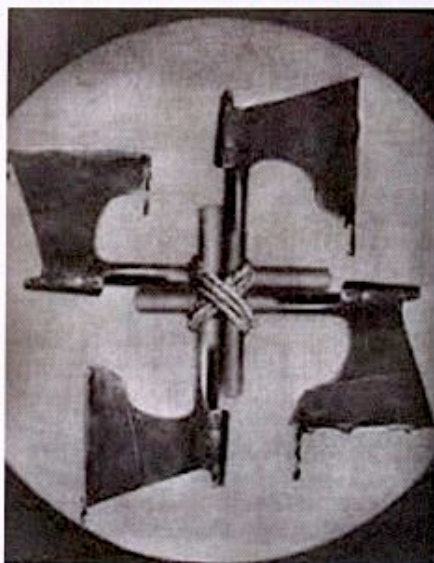
Heartfield, qui en janvier 1918 a adhéré au Parti communiste allemand (KPD) à sa création, et Grosz expérimentent une nouvelle forme d'expression artistique : le photomontage. Heartfield intègre le cercle des «Titans allemands» avec les dramaturges Erwin Piscator, Bertolt Brecht, pour lesquels il crée des décors.

Avec Grosz, il fonde une revue satirique, *Die Pleite* (Le buste), il collabore au quotidien du KPD *Rote Fahne* (Drapeau rouge), à l'hebdomadaire *Arbeiter Illustrierte Zeitung* – *AIZ* (Gazette ouvrière illustrée), principal support de ses photomontages.

Après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, Heartfield et l'*AIZ* devront émigrer en Tchécoslovaquie dans les Sudètes, qu'ils quitteront en 1938 après leur élection par le Reich pour gagner l'Angleterre, où il sera durant la guerre interné un temps comme ressortissant d'un pays ennemi.

Après la guerre, il retournera en Allemagne de l'Est, collaborant avec le Berliner Ensemble et avec Bertolt Brecht, entrant en 1956 à l'Académie est-allemande des Beaux-arts.

Il est décédé à Berlin-Est le 26 avril 1968.



NUR KEINE ANGST - ER IST VEGETARIER

Légendes, de gauche à droite et de haut en bas : Hitler et le coq gaulois : «N'ayez pas peur, il est végétarien» ; «la croix gammée, sang et fer» ; «Le sens du salut hitlérien, les millions sont derrière lui, le petit homme demande un gros cadeau» ; «Un outil dans la main de Dieu ? Un jouet dans les mains de Thyssen !» (magnat de la sidérurgie allemande) ; «Adolf, le surhomme, ingurgite de l'or et débite des balivernes» (1932) ; Goering : le boucher du 3<sup>e</sup> Reich, incendiaire du Reichstag (1933) ; «Suivez l'exemple de l'Espagne».

# DROIT DE VOTE DES FEMMES : UNE LONGUE MARCHÉ...

À l'occasion de l'annuelle Journée de la femme le 8 mars, les images d'archives diffusées sur les chaînes de télévision viennent rappeler que c'est le 29 avril 1945 que les Françaises, pour la première fois, sont appelées au même titre que les hommes à déposer dans l'urne un bulletin de vote, à l'occasion des premières élections municipales d'après la Libération.

Et, à la veille des grands scrutins nationaux, tels ceux – législatif et présidentiel – que la France connaîtra en 2017, se multiplient dans les propos des journalistes et de nombreux élus ou d'aspirants à l'être les affirmations péremptoires : «C'est le Général de Gaulle qui a donné le droit de vote aux femmes».

Brillant mathématicien, Nicolas de Condorcet, académicien, philosophe, porte-parole des Lumières, élu au Conseil municipal de Paris au lendemain de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, va – en 1790 dans le *Journal de la Société* – se prononcer pour le droit de vote des femmes : «les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquiescer des idées morales, et de raisonner sur ces idées ; ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux...».

Mais, l'Assemblée nationale, ayant classé les femmes parmi les citoyens «passifs», c'est-à-dire ne payant pas d'impôts, avait décidé le 22 décembre 1789 d'exclure les femmes du droit de vote ; ce que confirmeront tous les textes de caractère constitutionnel jusqu'en... 1944.

L'aspiration au vote des femmes va perdurer tout au long du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> : en 1848, le club la *Voix des femmes* suggère une candidature de Georges Sand aux législatives, des candidatures féminines aux municipales vont se multiplier sans chances de succès, des parlementaires se prononcent en faveur du vote des femmes. A travers le monde se développe – comme en Angleterre – le mouvement des «suffragettes», de premiers pays accordent le droit de vote aux femmes, telle la Nouvelle-Zélande dès 1893.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale en France, la Chambre des députés se prononce le 20 mai 1919 en faveur du droit de vote des femmes par 344 voix contre 97. Mais, après... 3 ans et demi de réflexion, le Sénat rejettera le 21 novembre 1922 la proposition de loi par 156 voix contre 136 pour. Le même scénario se reproduira à plusieurs reprises jusqu'en 1931.

En mai 1925, à la faveur d'une lacune de la réglementation, le Parti communiste présente en position éligible plusieurs femmes aux élections municipales. Plusieurs furent élues, telle Joséphine Péncalet qui, candidate à Douarnenez, recueillit 1283 suffrages et fut proclamée élue au premier tour, le 3 mai. Installée le 17 mai conseillère municipale, elle siègea pendant six mois au sein des commissions scolaire et d'hygiène, jusqu'à ce que son élection soit annulée par arrêté préfectoral le 16 juin 1925 (décision confirmée cinq mois plus tard par le Conseil d'État).

La Chambre des députés du Front Populaire se prononcera en juillet 1936 à l'unanimité

(475 contre 0) en faveur du vote des femmes, mais le texte ne sera pas inscrit à l'ordre du jour du Sénat.

C'est que les notables radicaux, présents en nombre au sein de la Haute Assemblée, très anticléricaux, sont extrêmement méfiants à l'égard d'une influence supposée de l'Eglise sur le potentiel électoral féminin ; une méfiance exacerbée par la prise de position en 1919 du Pape Benoît XV en faveur du vote des femmes.

## AU GOUVERNEMENT...

Bien que n'ayant pas le droit de vote, trois femmes vont cependant entrer le 5 juin 1936 dans le Premier Gouvernement Léon Blum, constitué après la victoire du Front populaire et le vaste mouvement de grèves qui s'ensuivit et auquel les femmes participaient en nombre : Cécile Brunschwig, sera sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, Irène Joliot-Curie, sous-secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique, Suzanne Lacore, sous-secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance... Toutefois, elles ne prendront jamais la parole au sein des hémicycles parlementaires.

La défaite française de juin 1940, conduisant à l'arrivée au pouvoir de Pétain et à l'instauration le 10 juillet du régime dit de l'Etat français, va s'accompagner, dès le lendemain et pour une durée indéterminée, de l'«ajournement» sine die des Chambres parlementaires, puis de la suspension ou dissolution ultérieure des Conseils généraux et municipaux, remplacés par des assemblées nommées. Les libertés publiques, de la presse, d'expression, de réunion, de manifestation, de grève, etc. sont supprimées.

Avec la lutte pour la Libération de la France de l'occupant nazi, contre les persécutions raciales, le combat pour la restauration des libertés publiques, dont le droit de vote est un aspect essentiel, va être au cœur de l'action de la Résistance. Une Résistance dans laquelle les Femmes vont prendre une part importante.

Combien y eut-il de Résistants ? Combien y eut-il de Résistantes ? Pour être récurrentes ces questions ne peuvent que susciter des réponses elles-mêmes interrogatives : ne s'agit-il que d'hommes et de femmes ayant appartenu à une structure de Résistance (mouvement, réseau, formation armée, maquis, parti et syndicat clandestins), ou, plus largement et à des degrés divers, ayant

Exerçant alors à Alger, à la tête du Comité Français de Libération Nationale (CFLN), des prérogatives analogues à celles constitutionnelles d'un Président de la République promulguant les Lois votées par le Parlement, le Général de Gaulle a, en effet, signé le 21 avril 1944 l'Ordonnance donnant force de Loi au vote du 24 mars 1944 de l'Assemblée Consultative Provisoire (ACP) qui décida d'accorder aux femmes, dès la Libération, le droit de vote et d'être élues ; à l'égal des hommes.

*L'aboutissement d'un long combat.*

apporté leur concours à la Résistance, leur aide aux Résistants ?

Au lendemain de l'armistice du 21 juin 1940, près de 1 600 000 prisonniers français furent transférés en Allemagne, il faudra aussi plusieurs semaines pour que la démobilisation des militaires ayant échappé à la capture soit effective.

Par ailleurs, dès avant la défaite pendant la période dite de la Drôle de Guerre, et bien sûr après la mise en place de l'Occupation nazie en zone nord et l'établissement du Régime de l'Etat français en zone sud, auquel nombre d'élites politiques, économiques et politiques se ralliaient, la répression avait conduit en prison de nombreux cadres politiques et syndicaux démocratiques.

Dans ce contexte de l'été et de la fin 1940, les femmes vont non seulement pallier l'absence des hommes dans l'économie, mais aussi s'investir dès sa naissance dans le combat démocratique et patriotique résistant.

Quand, à l'été 1940, se constitue autour de Boris Vildé, Paul Hauet et Anatole Lewitsky le Réseau du Musée de l'Homme, s'y rassemblent des hommes comme Raymond Burgard, Jean Cassou et Pierre Brossette, des femmes comme Germaine Tillion, Agnès Humbert, Yvonne Odon ; toutes trois, arrêtées en 1941, seront déportées. Hélène Viannay participera à constitution en 1941 du mouvement Défense de la France, Berty Albrecht cofonde le Mouvement de Libération Nationale, Lucie Aubrac cofondra Libération-Sud...

Depuis l'interdiction du Parti communiste en septembre 1939, la mobilisation et l'arrestation d'un grand nombre de ses cadres, le Parti s'est reconstitué dans la clandestinité, faisant largement appel aux femmes et aux jeunes filles, notamment issues de l'Union des Jeunes Filles de France (UJFF). Elles vont poursuivre leur lutte dans la clandestinité de l'Occupation Ainsi, Danièle Casanova, ancienne secrétaire générale de l'UJFF dirigera à partir d'octobre 1940 la mise en place des comités féminins en Région parisienne et dans toute la zone occupée.

Les femmes vont participer à toutes les structures et formes de lutte de la Résistance, organisant des manifestations de ménagères ou contre le départ au STO en 1943, confectionnant, transportant et distribuant tracts et journaux clandestins, assurant la collecte de renseignements, l'acheminement de courriers,

les liaisons entre responsables clandestins, apportant leur aide à la préparation des actions armées urbaines en y participant parfois, hébergeant les proscrits, ravitaillant les maquis, soignant les blessés. Des femmes seront actives dans les filières d'évasion : 17% des passeurs de la Ligne de Démarcation ont été des femmes. Plusieurs d'entre elles participeront aux combats de la Libération...



L'Union des Jeunes filles Patriotes, l'Union des Femmes Françaises, en zone Nord, l'Union des Femmes de France, en zone Sud, l'Union Féminine Universitaire furent des mouvements de Résistance spécifiquement féminins, il y eut une presse féminine clandestine importante.

Les femmes ont représenté au minimum de 15 à 20% - de l'ordre de 25% selon certains auteurs - de l'effectif des Résistants organisés, 15% des déportés politiques. Entre 1940 et 1944, les Résistantes ont représenté un cinquième de la population carcérale féminine : 19 à 23 % à la centrale de Rennes, 18,4 % à la Petite Roquette à Paris.

A la différence des Résistants, les Résistantes condamnées à mort ne furent pas fusillées en France, mais plusieurs d'entre elles furent guillotonnées en Allemagne telles Olga Bancic, Vera Obolensky, Simone Schloss, France Bloch... D'autres, telle Violette Szabo, seront assassinées dans les camps nazis.

Une femme, Marie-Madeleine Fourcade, fut le chef d'«Alliance» l'un des plus importants réseaux de renseignement, Georgette Claude-Gérard fut coordinatrice des parachutages du Mouvement Combat pour le Sud-Ouest, Madeleine Braun fut la dirigeante du Front national pour l'Indépendance de la France pour la zone Sud, Marguerite Gonnet fut chef départemental de l'Isère de Libération-Sud, d'autres femmes furent membres de comités directeurs de mouvements, telle Hélène Vianay à «Défense de la France». Mais, dans leur grande majorité, les femmes furent cantonnées dans des rôles subalternes, aucune ne fut chef national de mouvement.

Lorsque se réunit le Conseil National de la Résistance (CNR) le 27 mai 1943, il n'y a de ce fait, malgré la part prise par les femmes dans la Résistance, aucune femme de présente.

Et quand, le 15 mars 1944, le CNR publie son Programme, les mesures à appliquer après la libération du territoire qu'il préconise «oublie» le droit de vote des femmes ; l'opposition des radicaux a continué... et l'unanimité était requise.

Mais, les Résistants vont cependant être partie prenante, un mois plus tard, dans la reconnaissance du droit de vote des femmes : leurs représentants à Alger se prononceront dans leur majorité en sa faveur le 24 mars 1944...

## DANS LA FRANCE LIBRE

Dès le 7 novembre 1940, le général de Gaulle crée à Londres un «Corps féminin des volontaires françaises» de 26 membres, qui prendra le 16 décembre suivant le nom de «Corps des volontaires françaises» (CVF) et sera placé sous le commandement du lieutenant Simone Mathieu, une ancienne internationale de Tennis de 32 ans, puis à partir de 1941 du capitaine Hélène Terré, alors âgée de 38 ans, ancienne directrice de collection aux Editions Gallimard.

Lorsqu'Hélène Terré en prend le commandement, le CVF, à statut militaire, matricules, grades, uniforme et encaserné, comprend 136 volontaires ; l'effectif - réparti en trois contingents - croîtra à 450 en 1943.

Le CVF ne représentera qu'un tiers des femmes engagées dans les FFL, les autres seront secrétaires, ambulancières, pilotes, agents des services secrets de la France Libre (BCRA) parfois parachutées en France occupée, telle Jeanne Bohec, qui le fut le 20 février 1944 dans la région d'Alençon, y devenant la «plastiqueuse à bicyclette».

Au total, les 1 160 femmes recensées dans les FFL y représentent environ 3,5% des volontaires européens (2,2% de l'ensemble, si l'on prend en compte les volontaires coloniaux).

Le débarquement anglo-américain le 8 novembre 1942 en Afrique du Nord, que suivit le 3 juin 1943 la formation du Comité Français de la Libération Nationale (CFLN) s'installant à Alger, va permettre la formation d'une armée française unifiant les FFL et l'Armée d'Afrique. Le 11 janvier 1944, sont créées dans les trois armées des formations d'auxiliaires féminines, placées dans leur ensemble sous les ordres du commandant Hélène Terré, qui sera à l'origine de la formation en juillet 1944 des Auxiliaires Féminines de l'Armée de Terre (AFAT).

Il y eut aussi la formation en 1943 sous la direction du général Merlin du Corps féminin des transmissions (CFT), cinq de ses 1 275 jeunes femmes (les «Merlinettes»), Elisabeth Torlet, Marie-Louise Cloarec, Eugénie Djendi, Pierrette Loin et Suzanne Mertzzen, parachutées en France auprès des FFI lors de l'Insurrection nationale de l'été 1944, capturées par les Allemands, seront déportées à Ravensbrück et y seront assassinées.

La place certes limitée - mais bien réelle - des femmes au sein des FFL, sera encore plus faible au sein des institutions administratives, et politiques de la France Libre : aucune femme ne fera partie de ses successives instances, Conseil de défense de l'Empire, Comité National Français, CFLN, Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF).

## L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE

Pour autant, la place des femmes dans la société, dans la future France libérée, a fait

partie dès la fin 1942 des préoccupations de la «Section de la Réforme de l'État», présidée par Félix Gouin, de la «Commission pour l'étude des problèmes d'après-guerre d'ordre juridique et intellectuels» que dirige René Cassin. Ainsi, dès ses premières sessions, la perspective du vote des femmes - dans des modalités à préciser - est prise en compte par la Commission Gouin-Cassin.

Le 23 juin précédent à Londres, le général de Gaulle avait déclaré : « Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays ». Il va cependant falloir attendre le printemps 1944 pour que cette perspective commence à se concrétiser, non sans débats.

Le 17 septembre 1943, le CFLN s'était doté d'une instance parlementaire formée par des représentants choisis par le CNR des mouvements, syndicats et partis de la Résistance intérieure (43) ayant rejoint Alger, des représentants de la Résistance extra-métropolitaine (20) tels des représentants des Comités de la France Libre, de représentant des anciennes chambres (14), de délégués des Conseils généraux d'Algérie et des territoires coloniaux ralliés (23) : l'Assemblée Consultative Provisoire (ACP), installée à Alger.

Pour la première fois, une - seule - femme va siéger dans une Assemblée parlementaire française : Marthe Simard, qui, ayant créé au Québec des «Comités de la France Libre», a été, au titre de la Résistance extra-métropolitaine au Canada, nommée le 20 octobre 1943 à l'ACP (elle aussi désignée, Lucie Aubrac ne pourra rejoindre Alger).



Marthe Simard, première femme dans une assemblée parlementaire, l'ACP.

La question du vote des femmes va d'abord être abordée par l'ACP en travail de commission, un consensus unanime de principe en sa faveur se dégageant. Toutefois des restrictions émises quant à sa mise en œuvre traduisent la persistance de réticences.

C'est par un amendement sans ambiguïté déposé par le communiste Fernand Grenier, ancien député de Saint-Denis - représentant du PCF auprès du général de Gaulle depuis le 11 janvier 1943 - et voté majoritairement le 24 mars 1944 par l'ACP que va être décidée l'instauration du vote des femmes, dès la Libération du territoire national.

# LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE PROVISOIRE

## ALGER, LE 24 MARS 1944

*Fin 1943 se met en place, au sein de l'Assemblée Consultative Provisoire à Alger, que préside Félix Gouin, une Commission de la législation et de réforme de l'Etat, présidée par Paul Giaccobi, sénateur radical de Corse ayant voté le 10 juillet 1940 contre les pleins pouvoirs à Pétain. Elle a abordé la question du vote des femmes, préparant le débat qui va se dérouler au sein de l'ACP le 24 mars 1944 et déboucher sur un vote historique.*

**M. le Président.** - Je donne lecture de l'article 16 :

«Les femmes seront éligibles dans les mêmes conditions que les hommes».

J'ai été saisi d'un amendement de **M. Grenier** ainsi conçu :

«Les femmes seront électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes».

**M. Grenier.** - Je ne reviendrai pas pour défendre mon amendement sur ce que j'ai déjà dit au sujet du vote des femmes.

Ce sont les mêmes considérations qui m'ont inspiré. Je pense que l'amendement de M. Prigent ayant été adopté par l'Assemblée, les femmes doivent voter, non seulement aux élections qui aboutiront à la Constituante, mais également à toutes les élections qui auront lieu **dès la libération.**

**M. le Président de la Commission.** - Je dois rappeler que c'est à l'unanimité moins une voix que la Commission avait adopté le principe du vote des femmes, et que c'est à l'unanimité qu'elle avait estimé que les femmes ne voteraient pas aux élections provisoires qui auraient lieu en cours de libération.

Il ne s'agit pas d'apprécier les capacités, les mérites et les droits de la femme à voter, mais uniquement d'examiner les conditions de fait dans lesquelles elle va être amenée à exercer ce droit pour la première fois. N'oubliez pas que le délai de trois mois que nous avons prévu pour la reconstitution des listes électorales est extrêmement court, même pour des élections ordinaires. Or, le travail sera encore compliqué par l'absence des réfugiés, prisonniers et déportés. Si l'on doit ajouter les femmes sur ces listes les difficultés seront encore accrues. D'autre part, il est établi qu'en temps normal les femmes sont déjà plus nombreuses que les hommes. Que sera-ce à un moment où prisonniers et déportés ne seront pas encore rentrés ? Quels que soient les mérites des femmes, est-il bien indiqué de remplacer le suffrage universel masculin par le suffrage universel féminin

Enfin, je pense que la confection matérielle des listes électorales où, pour la première fois, figureront les femmes, donc des listes nouvelles, demandera beaucoup de temps. Si donc l'on admet les femmes à voter aux premières élections qui suivront la libération, on ouvre la porte à toutes sortes de fraudes et d'irrégularités dans cette période incertaine qui accompagnera les premières consultations populaires. Autant je considère que l'amendement de M. Prigent était fondé, autant j'estime qu'il n'y a pas lieu de retenir celui de M. Grenier. La Commission en demande donc le rejet.

**M. Antier.** - Je ne partage pas l'avis de la Commission. Je considère que la France, hommes et femmes réunis, résiste dans son ensemble. Il serait donc injuste d'écarter les femmes des premières élections, d'autant plus que ces élections se dérouleront à l'échelon communal et départemental. La confection des listes est donc possible.

**M. Poimbœuf.** - J'avais, à la Commission, soutenu le vote des femmes dès les premières élections, et c'est uniquement parce qu'il apparaissait pratiquement impossible de dresser les listes dans le délai légal de trois mois que, par la suite, je m'y étais opposé. J'insiste sur le terme «pratiquement». On pourrait donc, peut-être, envisager une prorogation de ce délai de trois mois, ce qui permettrait de concilier tous les points de vue.

**M. Grenier.** - Je dois avouer qu'aucun des arguments exposés ne m'a convaincu. L'éloignement de leurs foyers de nombreux prisonniers et déportés qui ont été remplacés dans leurs tâches par leurs femmes, confère à ces dernières un droit encore plus fort de voter dès les premières élections. Quant à la confection matérielle des listes électorales, j'estime qu'il s'agit d'une question de bonne volonté et d'organisation dans chaque mairie. Il suffirait d'y employer un personnel suffisamment nombreux. On l'a bien fait pour les cartes de vêtements ou d'alimentation.

Je ne comprends pas non plus qu'on puisse supposer que nous demandons le vote féminin dès les premières élections pour faciliter je ne sais quelles irrégularités. Nous demandons simplement que toute la Nation soit appelée à se prononcer sur ceux qui la dirigeront, que ce soit à l'échelon municipal, départemental ou national.

Je dois d'ailleurs vous mettre en garde contre une réaction éventuelle de l'opinion publique. À la suite de nos derniers débats, la presse et la radio ont annoncé que le suffrage des femmes était décidé, et l'on n'a pas précisé s'il s'agissait d'élections suivant immédiatement la libération ou plus tardives. Si mon amendement n'est pas retenu, nous donnerons l'impression de nous être déjugés. (Applaudissements)

**M. Hauriou.** - C'est le groupe des indépendants de la Résistance qui a proposé d'ajouter à l'article 1er du projet d'ordonnance sur les élections à l'Assemblée constituante, une disposition prévoyant le vote des femmes. Nous ne pouvons donc être suspectés d'hostilité à cet égard. Je voudrais cependant présenter quelques observations.

## LE DOSSIER

En premier lieu, je dois souligner que sous le biais des élections municipales, c'est en réalité tout le problème des élections provisoires qui suivront que nous abordons. Car si nous admettons les femmes à voter aux premières élections qui suivront la libération, il sera impossible de ne pas les admettre aux élections pour l'Assemblée nationale provisoire. Il faut bien savoir dans quelle voie nous nous engageons. Le groupe des résistants indépendants a admis que, s'agissant d'élections pour une représentation provisoire, il ne saurait être question de faire voter les femmes, car ceci ne manquerait pas de provoquer un déséquilibre dans le corps électoral. Par contre nous ne formulons aucune réserve au suffrage féminin quand les conditions seront redevenues normales.

Il y a dans notre position une seconde raison. Nous souhaitons que le vote féminin réussisse. Or, si nous suivions M. Grenier dans son amendement, il serait à redouter que les femmes n'encourent des responsabilités et des reproches immérités, dans une consultation populaire où elles auraient eu la majorité.

Nous estimons que le premier essai de vote des femmes doit avoir lieu dans des conditions normales, et c'est pourquoi nous voterons contre l'amendement de M. Grenier.

**M. Antier.** - La participation des femmes au suffrage universel est un droit qui n'est pas discutable

**M. le Président de la Commission.** - Je voudrais répondre d'un mot à M. Grenier quant aux irrégularités et aux fraudes qui risquent de se produire si les femmes sont admises à voter tout de suite. Il sera matériellement et techniquement impossible, étant donnés les délais restreints, de procéder à une constitution régulière des listes électorales. J'insiste donc pour le rejet de l'amendement.

**M. Ribière.** - Au point de vue de la constitution de listes, je ne vois vraiment pas d'obstacles sérieux à l'admission des femmes. Notre collègue Grenier a judicieusement fait observer qu'il avait été possible, sans grandes difficultés, d'établir les cartes d'alimentation.

D'autre part, il faut reconnaître que les femmes qui sont en France et dont les maris sont prisonniers en Allemagne voteront dans le même esprit qu'auraient voté leurs maris. Refuser le droit de vote aux femmes pour ce premier suffrage serait à mon avis une injure pour les femmes.

**M. Grenier.** - Il semble que l'argument décisif contre mon amendement soit celui de la difficulté d'établir des listes électorales complètes. Je fais observer que, même pour les électeurs masculins, il sera impossible d'obtenir des listes complètes. Si l'on annonçait dans les communes que toutes les femmes doivent se présenter à la mairie, munies de leurs pièces d'identité, les femmes se feraient elles-mêmes inscrire. Si certaines ne se dérangent pas, tant pis pour elles, elles ne voteront pas. De toute façon, j'estime qu'il vaut mieux une participation des femmes à 80 ou 90 % que pas de participation du tout. Il faut qu'ici chacun se prononce par oui ou par non.

**M. Vallon.** - Je retrouve dans ce débat les traditions de l'ancien Parlement français dans ce qu'elles avaient de plus détestable. À maintes reprises, le Parlement s'est prononcé à la quasi-unanimité pour le principe du vote des femmes, mais, chaque fois, l'on s'est arrangé par des arguments de procédure pour que la réforme n'aboutisse pas.

Ces petits subterfuges doivent cesser (Applaudissements) ; il faut parfois savoir prendre des risques.

**M. Bissagnet.** - L'amendement Grenier amènera un déséquilibre très net, car il y aura deux fois plus de femmes que d'hommes qui prendront part au vote. Aurons-nous donc une image vraie de l'idée du pays ? En raison de ce déséquilibre, je préfère que le suffrage des femmes soit ajourné jusqu'à ce que tous les hommes soient rentrés dans leurs foyers, et c'est pourquoi je voterai contre l'amendement.

**M. Charles Laurent.** - Je tiens à préciser que ce n'est pas du tout la question des difficultés d'établissement des listes électorales, qui m'a amené à voter contre l'amendement, à la Commission. Le véritable argument est celui tiré du déséquilibre auquel M. Bissagnet vient de faire allusion.

Au moment où la population sera appelée à aller aux urnes, il y aura cinq millions d'absents, et les femmes seront, en France, deux fois et demi plus nombreuses que les hommes. Il est impossible d'envisager le suffrage dans ces conditions. Aussi voterai-je dans le sens demandé par la Commission.

**M. Darnal.** - Je m'étonne pour ma part qu'on ait soulevé cet argument de déséquilibre. Est-ce à dire que les femmes françaises sont des déséquilibrées ? S'il peut y avoir déséquilibre, pourquoi alors a-t-on admis le vote des femmes lorsqu'il s'agit de questions aussi importantes que celles qui feront l'objet des élections à l'Assemblée nationale ? Devons-nous oui ou non légiférer pour sortir la France du marasme et de sa misère présente, et devons-nous nous attacher à des questions de procédure ?

La Résistance a dit, par la voix de M. Prigent, que nous avons résisté avec nos femmes et nos filles. Pourquoi alors les femmes n'apporteraient-elles pas leur concours intellectuel comme elles ont donné leur concours physique ?

**M. Valentino.** - Jusqu'à présent, on a semblé approuver l'octroi du vote aux femmes au moment des élections à l'Assemblée constituante et refusé ce même droit lors des élections municipales provisoires.

J'ai voté en faveur du vote des femmes à l'Assemblée constituante, je voterai cependant contre l'amendement de M. Grenier. Il n'y a pas contradiction dans mon attitude car je suis pour le respect de la légalité républicaine.

Pour la Constituante, il s'agit de fixer de nouvelles règles pour la Constitution de la France, et les femmes doivent participer au vote.

Mais nous ne sommes pas une Assemblée législative, nous ne pouvons bousculer la légalité républicaine.

Notre rôle consiste à réparer les lézards que Vichy a pu créer et les conséquences des défaillances humaines. Ce qui est indispensable c'est de renouveler l'Administration municipale en restant fidèle aux règles.

**M. Costa.** - Après les arguments qui ont été présentés, je déclare que je voterai pour le vote «immédiat» des femmes.

**M. Poimboeuf.** - L'observation que je vais faire semblera remettre en discussion, contrairement à toutes les règles de procédure, l'article 15 qui a déjà été adopté ; en réalité elle ne fera qu'apporter une précision.

J'estime, eu égard aux arguments invoqués, que le délai imparti risque d'être trop court, et je demande que l'on ajoute à l'article 15 qui parle « d'un délai de trois mois » la disposition suivante : « sous réserve de la constitution des listes électorales ». (Mouvements divers). Cette réserve ne constitue pas un « torpillage » du projet ; j'admets que les élections devront avoir lieu dans un délai de trois mois, et que les femmes y seront appelées. Ce n'est que si le délai s'avère trop court qu'il y aura lieu de le proroger. Les élections ne seront reculées que dans le cas où les listes électorales ne pourraient pas être établies à temps (Mouvements divers). Je déclare, en tout cas, que je voterai pour la participation immédiate des femmes aux premiers votes.

**M. Duclos.** - J'appartiens à un département, le Var, qui a connu un sénateur qui a lutté pendant de nombreuses années en faveur du vote des femmes. Aussi je saisis l'occasion qui m'est offerte de faire triompher la proposition, étant certain d'autre part d'exprimer le vœu des conseillers généraux. Les arguments présentés contre le vote des femmes ne me semblent pas pertinents. Les femmes des prisonniers et de ceux qui sont morts pour la Patrie remplaceront leurs maris. Quant à l'équilibre électoral, il est aisé de répondre que l'équilibre de la Nation a été rétabli par les sacrifices et le courage des femmes.

On a soulevé les difficultés d'ordre pratique qui ne manqueraient pas d'apparaître lors de l'établissement des listes électorales. Ces difficultés sont exagérées ; il sera très facile de se référer en la matière aux cartes d'alimentation. On me dira peut-être que les résultats numériques que fourniront ces cartes ne seront pas parfaits. Peut-être en effet, y aura-t-il quelques fraudes, mais les listes électorales d'antan étaient-elles parfaites ? Je prétends qu'il est possible de réduire considérablement les tripotages. Par un travail consciencieux et un contrôle sévère on aboutira à un double résultat heureux : réprimer les fraudes et rendre possible le vote des femmes.

**M. le Président de la Commission.** - Je n'aurais pas repris la parole si l'intervention de M. Poimboeuf n'avait pas remis en question l'article 15 précédemment voté. Nous constatons les inconvénients que peuvent présenter les amendements soulevés au cours des débats. Ils sèment la confusion dans la discussion.

Quant à l'amendement Grenier, s'il était adopté, il aboutirait en fait à retarder les élections (Mouvements). Je n'ai aucun amour-propre à défendre, j'ai voté au sein de la Commission en faveur du vote des femmes et j'ai accepté au nom de la Commission l'amendement Prigent, mais il me semble impossible de constituer les listes électorales dans les délais impartis.

Pour les hommes, il sera possible de retrouver les listes de recrutement. Cet élément n'existe pas pour les femmes.

On vous a parlé des cartes d'alimentation. Mais M. Duclos a admis que les listes établies sur cette base pourraient ne pas être très régulières, et en dépit de ses espoirs je crains que des tripotages ne puissent être évités. C'est pour écarter ce grave problème d'irrégularité que je propose de réserver le vote des femmes pour les élections subsidiaires.

**L'amendement Grenier est mis aux voix par scrutin public.**

**A la majorité de 51 voix contre 16 sur 67 votants, l'amendement est adopté.**

Supplément au *Journal Officiel de la République française* du 30 mars 1944, pp. 2-3 et 8 (scrutin)

## LES INTERVENANTS DANS LE DEBAT

**Félix Gouin** (Président de l'Assemblée et de la Séance), **Paul Giaccobi** (Président de la Commission), **Fernand Grenier** (Parti Communiste Français), **Paul Antier** (Sénateur) ; **Marcel Poimboeuf** (CFTC), **Pierre Ribière** (Ceux de la Libération), **Joseph Costa** (Tunisie), **Marcel Duclos** (Conseil général d'Alger), **André Hauriou** (Combat), **Paul Valentino** (Guadeloupe), **Albert Darnal** (Guyane), **Ernest Bissagnet** (Ralliement des Colonies), **Louis Vallon** (Libération-Sud), **Charles Laurent** (Libération-Nord).

### LE VOTE DES RESISTANTS DE L'INTERIEUR PRESENTS LORS DU SCRUTIN FINAL

**Ont voté pour :** **Raymond Aubrac** (Libération-Sud), **Albert Bouzanquet** (CGT), **Georges Buisson** (CGT), **Eugène Claudius-Petit\*** (Franc-Tireur), **Just Evrard** (Parti Socialiste), **Pierre Fayet** (CGT), **René Ferrière** (Combat), **Pierre Froment** (Parti Socialiste), **Albert Gazier** (CGT), **Arthur Giovoni** (Corse), **Fernand Grenier** (Parti Communiste Français), **Jean-Jacques Mayoux** (Ceux de la Résistance), **André Mercier\*** (Parti Communiste Français), **Marcel Poimboeuf** (CFTC), **Robert Prigent** (OCM), **Henri Pourtalet** (Parti Communiste Français), **Pierre Ribière-Vivier** (Ceux de la Libération), **Louis Vallon** (Libération-Sud).

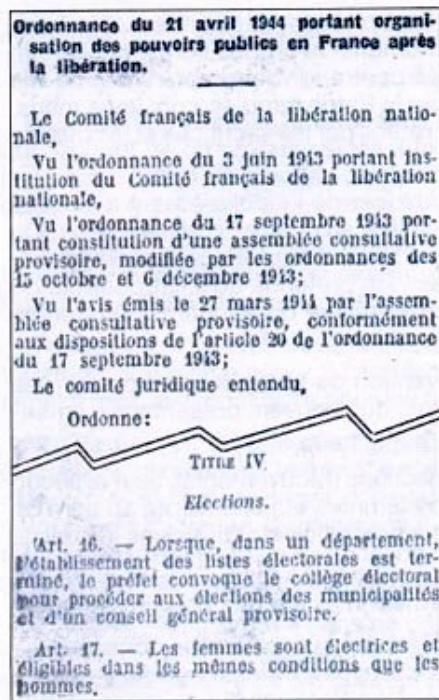
**Ont voté contre :** **Marcel Astier** (Parti Radical-socialiste), **Hyacinthe Azaïs** (Ceux de la Libération), **Albert Bosman** (Franc-Tireur), **Michel Dumesnil de Gramont**, (Libération-Sud), **Max Francke** (CFTC), **Noël Gandelin** (Franc-Tireur), **Paul Giaccobi** (Parti Radical-socialiste), **André Hauriou** (Combat), **Jean Jacques Franc-Tireur**, **Charles Laurent\*** (Libération-Nord), **Henri Maillot** (Corse), **Marc Rucart\*** (Parti Radical-socialiste), **Paul Viard** (Parti Démocrate Populaire).

\* Ont participé le 27 mai 1943 rue du Four à Paris à la réunion constitutive du CNR

# 29 AVRIL 1945 : LES FEMMES VOTENT POUR LA PREMIÈRE FOIS

**En ce printemps 1945, même si, à l'exception des Poches de l'Atlantique et de franges des Alpes, la France est libérée, la Guerre continue... Pour autant la reconstruction – ou la construction d'une France nouvelle – est commencée. Le 29 avril va en être une étape importante...**

## L'ORDONNANCE DU 21 AVRIL 1944



L'amendement proposé par Fernand Grenier, l'un des trois délégués du Parti communiste français au sein de l'Assemblée Consultative Provisoire, écrivant ce qui va devenir l'article 17 du projet en discussion d'*«Ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la libération»*, dans le sens du droit au vote et à l'éligibilité accordé au vote dans les mêmes conditions que les hommes, a été adopté dans sa séance du 24 mars 1944 par l'ACP.

Le Général de Gaulle, exerçant des prérogatives analogues à celle d'un Président de la République, va – donc avec son article 17 – promulguer cette Ordonnance le 21 avril 1944 ; elle définit une avancée capitale pour la participation des femmes à la vie publique.

Pour que celle-ci devienne effective, il va d'abord falloir libérer la France de l'occupant et du régime pétainiste à sa solde. Les femmes prendront part à ce combat, dans les rangs des mouvements de Résistance, des FFI, elles participeront l'insurrection nationale libératrice à Paris et en province, les ambulancières «Rochambelles» débarqueront avec la 2<sup>e</sup> DB en Normandie, d'autres seront avec l'armée de Lattre qui débarque sur les côtes des Provence. A la fin de la Guerre, les femmes seront 10 000 dans l'Armée française.

Dans la France qui se libère, aux administrations pétainistes en place qui se délitent, vont se substituer des Comités de Libération, départementaux (CDL)<sup>1</sup> et locaux (CLL)<sup>2</sup> regroupant en quasi-totalité de leur

effectif des membres des organisations de Résistance, dont des femmes le plus souvent issues de l'Union des Femmes Françaises (UFF) et des Forces Unies de la Jeunesse Patriotiques. Dans ces Comités de Libération, les femmes – 7,6% de l'effectif total des membres des CDL, 10% des CLL – vont le plus souvent se voir confier des responsabilités concernant le ravitaillement, les problèmes de l'enfance, les questions scolaires ou de santé.

Toutefois, Mathilde Mir, (OCM-BOA), inspectrice de l'enseignement primaire, sera – la seule en France – présidente d'un CDL, celui de Charente.

Paris libéré, le GPRF va quitter Alger et s'y installer début septembre 1944, suivi par l'ACP, qui va désormais, à partir du 7 octobre, siéger au Palais du Luxembourg. Une ACP qui va être complétée par l'Ordonnance du 11 octobre qui en a défini les pouvoirs : elle compte désormais 248 membres, dont 148 de la Résistance métropolitaine continentale, désignés par le CNR et 30 mouvements, partis et syndicats résistants, auxquels s'ajoutent 28 représentants de la Résistance extra-métropolitaine, 60 membres des anciennes Assemblées parlementaires (n'ayant pas voté les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940), et 12 représentants de l'Outre-mer.

Parmi eux... dix femmes, représentant la Résistance intérieure : Lucie Aubrac (Libération-Sud), Madeleine Braun (Front National), Marie Couette (CGT), Andrée Defferre (France au Combat), Alice Delaunay (Franc-Tireur), Marianne Erger (Ceux de la Libération), Marie-Hélène Lefauchaux (OCM), Mathilde Péri (UFF), Pauline Ramart (UFF), Andrée Viénot (Parti socialiste) ; ainsi que deux autres, représentant la Résistance extra-métropolitaine : Gilberte Brossolette (France Combattante) et Marthe Simard (Canada).

S'y adjoindront au printemps 1945, au rythme de leur libération des prisons et camps de déportation nazis, Claire Davinroy, Martha Desrumeaux, Annie Hervé et Marie-Claude Vaillant-Couturier.

L'A.C.P., avec à sa tête un bureau présidé par Félix Gouin et ayant Mathilde Péri parmi ses 4 secrétaires, va effectuer un important travail de d'élaboration réglementaire et administrative au sein de ses diverses commissions.

Telles celle du «Travail et Affaires sociales», avec à sa vice-présidence Marthe

Simard, celle de l'«Intérieur et de la Santé publique» avec à sa vice-présidence Marianne Verger, celle des «Prisonniers, déportés et des pensions», avec à sa vice-présidence Alice Delaunay, celle de la «Justice et de l'épuration», avec à sa vice-présidence Mathilde Péri, de l'«Education nationale» avec à sa vice-présidence Pauline Ramart<sup>3</sup> et parmi ses secrétaires Lucie Aubrac, celle «permanente des Affaires économiques et sociales, avec comme secrétaire Gilberte Brossolette».

Durant sa dizaine de mois d'existence, l'ACP va, entre le 10 novembre 1944 et le 3 août 1945, adopter 83 Résolutions et Avis adressés au GPRF, l'invitant à statuer par ordonnance sur tous les problèmes que posent la poursuite de la guerre jusqu'au 8 mai 1945, le châtiement des coupables de collaboration, la reconstruction du pays, la réorganisation des pouvoirs publics, le ravitaillement, la vie sociale, etc.

Parmi ces Résolutions adoptées par l'ACP, mentionnons la n° 85 du 12 juin 1945, «invitant le Gouvernement à permettre aux femmes d'accéder à la magistrature...». Elle souligne par son libellé le fait que l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas réductible au seul droit de vote, même si, en cette fin 1944, après que par ordonnance du GPRF en date du 5 octobre il a été confirmé, il va constituer un pas considérable dans cette voie.

Parmi ses attributions, l'ACP aura eu la préparation du premier scrutin lors duquel les femmes vont pouvoir exercer pour la première fois ce droit de vote : les élections municipales convoquées pour les 29 avril et 13 mai 1945.

## LES MUNICIPALES DE 1945

Plus de 12 millions de femmes vont être appelées aux urnes ces deux dimanches d'avril et mai, un chiffre qui suscite des inquiétudes dans certains secteurs de l'opinion publique...

Ainsi, dans le quotidien catholique *la Croix*, Pierre L'Hermite (alias le prêtre et écrivain Edmond Loutil, écrit le 29 avril 1945, le jour du 1<sup>er</sup> tour des municipales : «La femme va voter...»

«Mais il reste ceci : c'est que cette femme est un être à part, pas logique..., pas mathématique... clavier infiniment délicat qui a ses jours, ses heures, ses minutes, et où les plus forts d'entre nous ont toujours quelque chose à apprendre...»

<sup>1</sup> Les Conseils généraux avaient été suspendus par une loi pétainiste d'octobre 1940.

<sup>2</sup> La loi pétainiste du 16 novembre 1940 avait supprimé dans les communes de plus de 2000 habitants l'élection des conseils municipaux, les remplaçant à partir du début 1941 par des conseils (maire, adjoints, conseillers) nommés par le Préfet ou (et) le ministre de l'Intérieur, et devant comporter un père de famille nombreuse ; ainsi que (art.13) «une femme qualifiée pour s'occuper des œuvres privées d'assistance et de bienfaisance».

<sup>3</sup> Agée de 65 ans en 1945, Pauline Ramart-Lucas, maître de conférences (1925) puis professeur de chimie organique (1935) à la Sorbonne, deuxième femme à l'être après Marie Curie, en avait été révoquée en 1941, dénoncée comme «juive roumaine» par le journal collaborateur «La France au Travail». Elle rejoignit dès la rentrée 1941 le Front National universitaire. Elle fit partie des 15 scientifiques qui, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, réorganisèrent autour de Frédéric Joliot-Curie le CNRS. Elle fut réintégrée dans la fonction publique le 1<sup>er</sup> octobre 1944.

«Elle est l'éternel féminin. Parfois l'ange, souvent démon.

«Alors, jetez cet être sensible et passionné dans la fièvre des élections, et dans tout le chaos de la situation présente, qui peut prévoir ce qui va sortir des urnes dans la journée d'aujourd'hui ! Et l'élément féminin représente 62 pour 100 du collège électoral...

«Je conserve, tout de même, un ferme espoir que de cette arrivée de la femme sur le terrain électoral, il résultera une nation meilleure, à la condition que toutes les chrétiennes votent, et avec discipline.

«Mais, comme me disait hier un personnage politique, c'est le saut dans l'inconnu. «Que Dieu protège la France»...

Ayant participé nombreuses au scrutin, les femmes vont représenter de 3 à 4% du total des conseillers municipaux élus en 1945, à Paris elles sont 9 sur 90.



Yvonne de Gaulle votant à Paris 16<sup>e</sup> le 29 avril. Comme tous les militaires de carrière, le Général n'a pas encore... le droit de vote ! Il l'obtiendra le 17 août.

Un certain nombre d'entre elles deviendront adjointe au maire, telle Simone Caro, 3<sup>e</sup> adjointe à Vitry ; et même, pour quelques-unes d'entre-elles, maire.

Ainsi, Odette Roux<sup>4</sup> membre du Comité départemental de Libération, est élue le 18 mai 1945 maire des Sables-d'Olonne, sous-préfecture de Vendée qui compte alors 17 500 habitants, Pierrette Petitot, résistante communiste, est, à 27 ans, élue fin 1945 maire de Villeteuse (3 000 heures), elle le restera jusqu'en 1977, passant alors le relais à son premier adjoint, Marie Roche, résistante communiste, est élue maire de Lisses (S-et-O)... A Echigey, petite commune de 126 habitants en Côte-d'Or, c'est un conseil municipal entièrement féminin qui est élu et qui aura à sa tête comme maire Madeleine Ainoc<sup>5</sup>

L'année 1945 va encore connaître deux autres scrutins, les élections cantonales les 23 et 30 septembre (39 femmes seront élues), et celles de l'Assemblée Constituante le 21 octobre.

<sup>4</sup> Fille de menuisier, Odette Roux, née en 1917, institutrice, membre du syndicat des instituteurs, rejoignit avec son mari Alfred Roux la Résistance en 1941 et adhéra au Parti communiste clandestin. Aidant à l'impression du journal «L'instituteur patriote» et cachant des Résistants, ils sont tous deux arrêtés – sur dénonciation – par des policiers français le 12 mars 1943 et incarcérés à Niort. Faute de preuves, Odette sera relâchée, tandis que son mari mourra dans la prison allemande de la Roche-sur-Yon. Restée sous surveillance jusqu'à fin 1943, elle reprend début 1944 son action de Résistance comme agent de liaison sous le pseudonyme de Simone Petit. Membre du CDL au titre de l'Assistance française (UFF), elle est élue en mai 1945 sur la liste d'Union Patriotique Républicaine Antifasciste, elle restera maire jusqu'en 1947. Elle est décédée en janvier 2014.

<sup>5</sup> Aux municipales de 1947 la «liste des femmes» sortante aura à affronter une «liste des hommes», qui sera élue. Aujourd'hui, une «rue Madeleine-Ainoc» honore à Echigey la première femme élue maire de la commune dès la Libération.



Odette Roux, élue en mai 1945 maire des Sables-d'Olonne.

### ASSEMBLÉES CONSTITUANTES

Les élections à la Constituante vont donner 26,2% des voix au Parti Communiste, 23,9% au Mouvement Républicain Populaire (MRP), 23,4% au Parti Socialiste SFIO, 15,6% à la Droite (Parti Républicain de la Liberté-PRL et Républicains indépendants), 10,5% au Parti radical et à l'UDSR.

33 femmes – dans leur quasi-totalité des Résistantes de l'Intérieur<sup>6</sup> – sont élues sur un total de 586 députés élus à la proportionnelle, soit 5,6% de l'effectif total. Cinq sont d'anciennes déportées<sup>7</sup>, telle Marie-Claude Vaillant-Couturier, qui témoignera bientôt au Procès de Nuremberg contre les criminels nazis. Il y a 17 communistes, 9 MRP, 6 socialistes SFIO, 1 PRL.

L'Assemblée Constituante va avoir à élaborer une nouvelle Constitution, celle de la IV<sup>e</sup> République. Le débat va notamment porter sur la mise en place d'une seule Assemblée ou de deux.

Un premier projet de Constitution unicamérale, appuyée par le PCF et la SFIO mais combattu par le MRP, le PRL et de Gaulle, va être rejeté par référendum le 5 mai 1946.

Une nouvelle Assemblée constituante va donc être élue le 2 juin, 30 femmes y seront présentes. Le second projet – bicaméral – sera définitivement adopté par référendum le 13 octobre 1946 : la Constitution de la IV<sup>e</sup> République entrera en vigueur le 27 octobre 1946.

Dans son **Préambule**, la Constitution du 27 octobre 1946 proclame «comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après : **«La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme... »**

Le second référendum constitutionnel de 1946 a aussi créé une seconde assemblée,

<sup>6</sup> Alice Sportisse Gomez-Nadal, est élue communiste du département algérien d'Oran. L'Ordonnance du 21 avril 1944 n'a prévu le droit de vote que pour les Européennes. Le million et demi de musulmanes n'obtiendra le droit de vote qu'en juillet 1958, pour le scrutin constitutionnel instituant la V<sup>e</sup> République.

<sup>7</sup> Quatre PCF (Denise Bastide, Rose Guénin, Raymonde Nedelec et Marie-Claude Vaillant-Couturier) et une SFIO (Marie Oyon). Cinq autres déportées deviendront par la suite députées, la dernière à le devenir, Aimée Batier (UD-V<sup>e</sup>), ne sera élue qu'en 1967.

le «Conseil de la République», analogue à l'actuel Sénat, composé de 315 membres désignés par les Conseils généraux de métropole et d'outre-mer, par l'Assemblée nationale. En seront membres plusieurs Résistantes telles Isabelle Claeys, Mariette Brion, Marie-Hélène Cardot, Jeanne Vigier, Marie Roche, Renée Dervaux, Alice Brisset, Claire Saunier, Juliette Dubois, Marie-Hélène Lefauchoux...

Si Gilberte Brossolette est élue le 27 décembre 1946 vice-présidente de la Haute-assemblée, le rôle des 21 premières Conseillères de la République (dont la moitié de communistes) sera cependant souvent relativisé par leurs collègues masculins...

C'est que, malgré l'engagement de dizaines de milliers de femmes dans les diverses formes de Résistance, les préjugés restent tenaces dans la société : le magazine féminin *Elle*, s'adressant aux femmes, avait écrit dans son numéro du 30 avril 1946 : «Si les programmes politiques vous paraissent obscurs, si vous confondez MURF et MRP, UDSR et URD, faites confiance à votre mari...»



Madeleine Braun, vice-présidente de la 2<sup>e</sup> Assemblée constituante. Première femme élue à ce poste, elle y sera reconduite à 4 reprises jusqu'en 1951.

La part des femmes dans les deux Assemblées décroîtra à partir du début des années 1950 et, dans la première Assemblée Nationale de la V<sup>e</sup> République élue en 1958, elles ne sont que...8, soit 1,4% du total des députés.

Quant à la reconnaissance du rôle des Résistantes... Sur 157 Croix de la Libération – sur un total de 1038 – ayant honoré la Résistance intérieure, seules 5 ont été attribuées à des femmes, dont 3 à titre posthume. Les Résistantes ne recevront que 1090 Médailles de la Résistance (sur 62 751, dont 24 463 à titre posthume), elles n'auront que 10% des Croix de CVR...

70 ans plus tard après que les femmes ont obtenu le droit de vote, où en est-on ? Les femmes sont 26,9% des député(e)s à l'Assemblée Nationale élue en 2012 ; au Sénat, la proportion de femmes était en 2014 de 25%. 16% des maires actuels sont des femmes...

La longue marche continue...

## LA RESISTANCE MONTÉNEGRIENNE

Le Monténégro est, avec son voisin le Kosovo<sup>1</sup>, l'un des deux derniers Etats ayant en Europe accédé à l'indépendance, conséquence de la dislocation de l'espace politique yougoslave ; cette indépendance est effective le 3 juin 2006, le Monténégro étant admis à l'ONU le 28 juin suivant.

Le nouvel Etat, dont le nom en monténégrin *Crna Gora* signifie «Montagne noire», est - effectivement - un petit pays montagneux de 13 812 km<sup>2</sup>, culminant à plus de 2 500 m, dont la population actuelle est de 620 000 habitants, qu'un sondage de 2011 classifie en Monténégrins (44,98%), Serbes (28,73%), Bosniaques (8,65%), Albanais (4,91%)... Monténégrins, Serbes et Bosniaques parlant des variantes dialectales d'une même langue serbo-croate, écrite en alphabet latin ou en cyrillique.

«Nouvel Etat», l'expression est trompeuse, car l'existence étatique du Monténégro date de plusieurs siècles. La région côtière de l'actuel Monténégro fut peuplée dans l'Antiquité par des colonies grecques, des tribus celtes y arrivèrent au IV<sup>e</sup> siècle avant J.C., un royaume illyrien y naquit au III<sup>e</sup> siècle av. J.C. pour capitale Skadar, actuelle ville frontière albanaise. Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, les Romains l'occupèrent de manière permanente, l'intégrant à la province de Dalmatie supérieure, en 395 elle fut rattachée à l'Empire Romain d'Orient, qui deviendra l'Empire Byzantin.

Après des invasions dites «barbares» (Goths et Avars) aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, des tribus slaves commencent à arriver dans la Région à la fin du VII<sup>e</sup> siècle et vont être à l'origine de plusieurs des peuples contemporains, Serbes, Croates, Slovènes, Macédoniens, qui se différencieront linguistiquement, culturellement, religieusement, et politiquement au fil des siècles.

À la faveur de l'affaiblissement de l'Empire Byzantin, plusieurs Etats féodaux slaves vont se constituer et se succéder dans l'espace balkanique théoriquement sous son contrôle.

Ainsi en fut-il de la Principauté de Rascie qui engloba entre les VI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle l'actuel Monténégro, l'Herzégovine et l'actuel Sandjak<sup>2</sup> ; au sein de cette principauté de Rascie, la région côtière, vassale par éclipses de l'Empire byzantin va former, gouvernée par des princes ou - à partir de 1077- rois, un Etat autonome, la Dioclée. Laquelle devient en 1186 une province autonome de la Serbie, avant de retrouver en 1356 sous le nom de Zeta une indépendance, elle aussi à éclipses, par rapport à la Serbie et à la République de Venise.

Une situation qui va durer jusqu'en 1499, les Turcs Ottomans ayant entrepris une conquête des Balkans (Grèce, Albanie, Serbie, Bosnie, Herzégovine...) qui se poursuivra, plus d'un siècle et demi durant, vers la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche, n'étant définitivement arrêtée devant Vienne qu'en 1683.

En 1516, Durad V, dernier prince de Zeta, abdiquera et transférera son pouvoir séculier

à l'évêque orthodoxe de Cetinje. Pouvoir que celui-ci et ses successeurs exerceront sous le contrôle turc, le pays - *Karadag*, montagne noire en turc - étant un sandjak de l'Empire ottoman.

Toutefois, le contrôle ottoman restera théorique sur la partie intérieure montagnaise du pays, malgré plusieurs campagnes militaires turques, le plus souvent infructueuses.

Et, en janvier 1703, un soulèvement conduit par le Prince-évêque, dont la fonction est devenue héréditaire d'oncle à neveu en 1697, aboutit de facto à l'indépendance de la partie montagnaise du pays. En 1799, le prince-évêque Pierre 1<sup>er</sup> obtient des Turcs la reconnaissance que «les Monténégrins n'ont jamais été les sujets de la Sublime Porte».

Notons, pendant la période napoléonienne, l'occupation par la France, entre décembre 1805 et janvier 1814, de la baie des Bouches de Kotor<sup>3</sup>.

## LE ROYAUME DU MONTENEGRO

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Monténégro se modernise, affirme le gouvernement central, crée une Garde nationale, le Prince-évêque Danilo II en 1852 laïcise le pouvoir qui devient classiquement dynastique. Les frontières du pays, qui s'est étendu, sont délimitées en 1859 par une commission internationale.

À la mort de Danilo II en 1860 lui succède Nicolas 1<sup>er</sup>, qui règnera jusqu'en... 1918. Durant son règne, le Monténégro connaîtra une invasion turque en 1861-1862, stoppée par une menace européenne - une alliance avec la Russie, l'appui français et anglais - qui permettra au pays d'étendre son territoire. En 1905 est adoptée une Constitution et mis en place un parlement, en 1910, Nicolas 1<sup>er</sup> prend le titre de roi.

Le Monténégro, malgré sa faiblesse démographique (220 000 habitants) et militaire, participera aux deux guerres balkaniques ayant pour but d'expulser la Turquie de ses possessions balkaniques et de se les partager ; ce qui sera source de conflits entre les vainqueurs.

La première opposera, d'octobre 1912 à mai 1913, la Grèce, la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro à la Turquie ; le Monténégro étant le premier pays à déclarer la guerre aux Turcs. Lors de la seconde, qui oppose du 16 juin au 18 juillet 1913 la Bulgarie à la Grèce et la Serbie, le Monténégro envoie une division de 10 000 hommes combattre aux côtés des forces serbes.

À leur issue, le Monténégro a conforté son indépendance et étendu son territoire. Mais, deux ans plus tard, éclate un nouveau conflit, qui aura de graves conséquences pour le pays.

L'assassinat à Sarajevo le 28 juin 1914 de l'archiduc héritier d'Autriche par un natio-



naliste serbe de Bosnie conduit, par un enchaînement d'ultimatums et de jeux d'alliances à un embrasement du continent européen.<sup>4</sup>

L'Autriche-Hongrie reçoit le soutien de l'Allemagne, de la Turquie et de la Bulgarie, la Serbie l'appui de la Russie, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Roumanie et du Monténégro. La Première Guerre mondiale éclate début août 1914<sup>5</sup>, elle va durer jusqu'au 11 novembre 1918.

Les Austro-hongrois vont en 1915 passer à l'offensive contre la Serbie, surclassant les forces serbes, dont l'armée monténégrine - placée sous leur commandement - forme l'aile gauche. Le 11 janvier 1916, après plusieurs offensives repoussées par les Monténégrins, les Austro-hongrois, prennent Cetinje, la capitale monténégrine, puis, après cinq jours de durs combats, le mont Lovcen ; l'armée monténégrine se replie alors en Albanie.

Le 20 janvier 1916, le Roi Nicolas 1<sup>er</sup> part en exil et - via Brindisi, en Italie - gagne la France pour rejoindre Lyon, où la Reine est arrivée deux jours plus tôt. Le Gouvernement monténégrin en exil s'installe après Lyon à Bordeaux puis, à partir d'octobre 1916, à Neuilly-sur-Seine, qui devient ainsi la capitale monténégrine en exil.

Nicolas 1<sup>er</sup>, sollicitant l'appui de la France et de l'Italie - une de ses filles en ayant épousé le roi - va, dans la perspective du retour au pays, œuvrer à reconstituer une force armée monténégrine, la «Légion monténégrine».

L'appui officiel de la France sera surtout formel, car cette volonté du Roi Nicolas 1<sup>er</sup> de regagner son pays, en en préservant l'indépendance, est contradictoire à l'ambition du roi Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie de regrouper sous son autorité tous les Slaves du sud, Serbes, Slovènes, Croates, Macédoniens et... Monténégrins. Or, la Serbie est le principal allié de la France dans les Balkans...

Le ministre monténégrin des Affaires étrangères proposera en février 1918 la constitution à Laval de cette Légion monténégrine. Si des Monténégrins suivent des cours au Lycée militaire de Mont-Dauphin dans les Hautes-Alpes, si d'autres sont regroupés au camp de Cervione en Corse,

<sup>1</sup> Le Kosovo, peuplé d'Albanais (92%) et de Serbes (6%), accédera à la pleine indépendance le 10 septembre 2012.

<sup>2</sup> Sandjak de Novipazar, région sud de l'actuelle Serbie, limitrophe du Monténégro et habitée par des Serbes islamisés depuis l'époque ottomane.

<sup>3</sup> Les Monténégrins, qui ont participé aux côtés des Russes à la lutte contre les Français présents en Dalmatie voisine, dont ils ont fait les «Provinces illyriennes» de leur Empire, espèrent en retour joindre les Bouches de Kotor à leur pays à la chute de Napoléon en 1815.

<sup>4</sup> L'attentat de Sarajevo fut un détonateur et non la cause du conflit. Des ambitions expansionnistes, des rivalités économiques, coloniales, des aspirations nationales - ou la volonté de s'y opposer - motivent les belligérants.

<sup>5</sup> Le Monténégro déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie le 6 août 1914.

la demande de constitution effective de la Légion reçoit des réponses dilatoires, d'autant plus que l'évolution de la situation politique et militaire dans les Balkans est favorable aux ambitions serbes.

En septembre 1918, avec l'appui français, les forces serbes repoussent les Austro-hongrois et occupent le territoire monténégrin. Un «Comité exécutif central pour l'Union de la Serbie et du Monténégro» s'installe dans la ville de Bérane, et une assemblée, réunie à Podgorica, prononce le 13 novembre la déchéance de Nicolas 1<sup>er</sup> et l'union avec la Serbie ; le 1<sup>er</sup> décembre, devenu province serbe, le Monténégro entre dans le «Royaume des Serbes, Croates et Slovènes».<sup>6</sup>

Les Monténégrins hostiles à la disparition de leur pays, les «Verts»<sup>7</sup>, se soulèvent et occupent Cetinje le 4 janvier 1919. L'insurrection va être écrasée par les troupes alliées placées sous le commandement du général français Venel ; une guérilla perdurera jusqu'en 1924.

Lors des premières élections locales de mars 1920 au sein du nouveau Royaume des Serbes, Croates, Slovènes, le jeune Parti communiste, formé en 1919, va obtenir la majorité dans plusieurs villes du Pays, dont au Monténégro Podgorica. Lors des législatives de décembre suivant, les communistes remportent nationalement 12,36% des voix, ils ont 4 élus sur 10 au Monténégro ; la réponse du pouvoir sera l'interdiction du parti...

Hostiles à la monarchie serbe unificatrice et favorables à la préservation de l'identité monténégrine, comme à celle des autres peuples du pays, les communistes conserveront une influence réelle au Monténégro jusqu'au début des années 40, époque des heures sombres pour la Yougoslavie...

## SOUS LA BOTTE, FASCISTE ET NAZIE

Après La Pologne et l'Albanie en 1939, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France lors du premier semestre 1940, attaquées par l'Allemagne et l'Italie, la Grèce va l'être à son tour le 28 octobre 1940 par l'Italie, mais va réussir à stopper l'agresseur et à mener des contre-offensives victorieuses.

Cela va conduire Hitler à venir au secours de Mussolini. Pour ce faire, il lui faut traverser la Yougoslavie, où un coup d'Etat a renversé le gouvernement pro-allemand. La Yougoslavie ayant refusé le libre-passage des troupes allemandes, la Wehrmacht, aidée par des troupes hongroises et bulgares, l'envahit le 6 avril 1941, appuyée par un bombardement terroriste sur la capitale Belgrade. L'armée yougoslave va capituler le 17 avril, le roi Pierre II et le Premier ministre partant en exil.

Dès lors, le dépeçage de la Yougoslavie va commencer : sans attendre la capitulation yougoslave, dès le 10 avril, les nationalistes fascistes croates oustachis ont proclamé «l'indépendance» de la Croatie, augmentée de la Bosnie. En Serbie, les nazis installent un régime collaborateur, la Bulgarie reçoit l'essentiel de la Macédoine, la Hongrie la province de la Backa, la Slovénie est parta-

gée entre le Reich et l'Italie, qui reçoit la Dalmatie et qui a le projet de restaurer «l'indépendance» placée sous son protectorat du Monténégro, qu'elle vient d'occuper.

Le 12 juillet 1941, une Assemblée de 75 délégués, réunis avec l'aval italien sous la présidence de Sekula Drljevic, un ancien leader des «Verts» (*Zelenatsi*) et du Parti fédéraliste monténégrin de l'entre-deux guerres, proclame la restauration de la Monarchie monténégrine et demande au roi d'Italie Victor-Emmanuel III de nommer un régent. Sollicité par les Italiens, l'héritier du trône monténégrin, le prince Michel, bien que par ailleurs neveu de la Reine d'Italie, refusera catégoriquement la proposition.

Dès le lendemain 13 juillet, depuis la ville côtière de Bar, à l'initiative du Parti communiste yougoslave, favorable à l'autodétermination du Monténégro – Tito a envoyé au Monténégro début juillet l'un de ses principaux dirigeants, Milovan Djilas, un Monténégrin<sup>8</sup> – éclate une insurrection, à laquelle vont se joindre des anciens officiers de l'armée royale monténégrine proches des Tchetsniks<sup>9</sup> serbes – tels Bajao Stanisic et Pavle Durisic – apportant leur expérience militaire, ainsi que quelques nationalistes pro-serbes, les «Blancs», (*Bijelaci*).

Trois semaines après le début du soulèvement, l'essentiel du territoire est libéré et les Italiens sont contraints de se replier sur leurs places fortes de Cetinje, Podgorica, Plijevlja et Niksic.



Le monument aux Partisans de Grahovo (Niksic)

La contre-offensive italienne va être menée par 70 000 hommes, commandés par le général Biroli, avec le concours de 20 000 Miliciens musulmans du Sandjak et irréguliers albanais. Des dizaines de villages vont être incendiés, des centaines de personnes seront tuées, il y aura de l'ordre de 15 000 arrestations.

Une bataille décisive va avoir lieu le 1<sup>er</sup> décembre 1941, quand les partisans communistes tentent sans succès de prendre la ville de Plijevlja, et doivent se replier, en ayant eu 203 tués et 269 blessés. La défaite va susciter des divergences d'ordre tactique entre les officiers royalistes et les communistes, et conduire à la rupture entre eux.

En février 1942, il y a, selon les Italiens, 8 000 partisans et 5 000 Tchetsniks au Monténégro.

En mars 1942, Pavle Durisic va passer de premiers accords avec le général Biroli, qui se concrétisent en mai 1942 par une attaque conjointe des Tchetsniks, conduits par Durisic lui-même, et des Italiens contre le principal détachement de Partisans communistes ; lequel est contraint de se replier en Bosnie voisine.

Faute d'avoir pu restaurer la monarchie monténégrine, les Italiens ont mis en place un Gouvernorat militaire avec à sa tête Biroli, qui va se cantonner au contrôle des villes, laissant celui des zones rurales et montagneuses aux milices des Verts (Krsto Popovic) et des Tchetsniks (Pavle Durisic, Bajo Stanicik), placées sous l'autorité du général Dukanovic, seul interlocuteur des Italiens.

L'année 1943 va marquer un tournant : d'une part, les Partisans communistes – le Parti communiste monténégrin, autonome au sein du PC yougoslave est fondé en mars 1943, avec pour dirigeant Blazo Jovanovic – accroissent leurs activités et, d'autre part, à la suite de l'annonce le 8 septembre de l'armistice signé par l'Italie, les Allemands envahissent le Monténégro ; entrant à Podgorica le 15 septembre, ils y arrêtent le commandant de la garnison italienne.

Les divisions italiennes *Emilia* et *Venezia* résisteront un temps avant de partir prisonnières en Allemagne, certains Italiens transféreront armes et munitions aux Partisans, parfois aux Tchetsniks ; d'autres, tel le général Oxilia, chef de la garnison italienne de Berane, rejoindront les Partisans.

## LA LIBERATION

Les 15 et 16 novembre 1943, est formé à Kolasin, dans le centre du Monténégro, sous la Présidence de Nikola Milijanic, le «Conseil d'Etat pour la Libération nationale du Monténégro et de la Boka»<sup>10</sup>, le ZAVNOCGB (en serbo-croate : *Zemaljsko antifašistiko vijeće narodnog oslobođenja Crne Gore i Boke*).<sup>11</sup>

Les Allemands vont rester au Monténégro un an, avec – pour lutter contre les Partisans – le concours des Tchetsniks tel Pavle Durisic, qui forme le *Montenegrinische Freiwilligenkorps*, (Corps des volontaires monténégrins). Ils accompagneront la Wehrmacht dans sa retraite des Balkans : la Grèce puis l'Albanie voisine ont été libérées fin octobre 1944.

Cetinje est à son tour libérée par les Partisans le 13 novembre 1944, Podgorica, qui a subi plus de 70 bombardements ayant fait 4 100 tués, ne le sera que le 19 décembre.

Petit pays, à faible population, le Monténégro a cependant joué un rôle important dans la lutte de libération antifasciste des peuples yougoslaves, et en a payé le prix : 37 000 Monténégrins sont morts pendant la Guerre, dont 14 500 dans les rangs des Partisans.

Ainsi, fin 1944, sur les 23 membres du Haut commandement de l'Armée de libération nationale yougoslave, 8 sont des Monténégrins, comme 8 des commandants des 18 corps de Partisans, et 1/3 des généraux de Partisans...

<sup>10</sup> Boka : les Bouches de Kotor.

<sup>11</sup> Dans sa seconde session, le 14 juin 1944, il changera son nom en «Assemblée Antifasciste Monténégrine pour la Libération Nationale, la CASNO (Crnogorska Antifašistička Skupština Narodnog Oslobođenja). En 1945, la CASNO devient le Parlement national du Monténégro, République consultative le 29 novembre 1945 de la République Populaire Fédérative de Yougoslavie.

<sup>6</sup> Devenu en 1929 la Yougoslavie, «Pays des Slaves du sud».

<sup>7</sup> Lors du vote, les partisans de l'Union mettent un bulletin blanc, ceux qui lui sont hostiles un bulletin vert, la double appellation – «Blancs» et «Verts» – perdurera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Nicolas 1<sup>er</sup> mourra en exil au Cap d'Antibes le 1<sup>er</sup> mars 1921.

<sup>8</sup> En juillet 1941, le Parti communiste Yougoslave a au Monténégro, dans les Bouches de Kotor et au Sandjak, 1 800 membres, plus 3 000 membres des Jeunesses communistes.

<sup>9</sup> Tchetsniks : formation de partisans monarchistes créée par Draza Mihailovic. Par anticommunisme, ils vont se rapprocher de l'occupant, allemand ou italien.

## CROATIE : LE SPECTRE DU RÉGIME OUSTACHI...

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Croatie est membre de l'Union Européenne, une Union dont les initiateurs et les promoteurs ont constamment affirmé qu'elle préservait la paix dans les relations entre ses membres, qu'elle promouvait et garantissait en leur sein les valeurs démocratiques : élections libres, liberté de la presse, liberté de manifestation, droit de grève, égalité des sexes, respect des droits de l'homme, antiracisme...

Sa population, comme celles des autres actuels Etats de l'ex-Yougoslavie (Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Macédoine, Monténégro et Kosovo), eut dramatiquement à souffrir de l'occupation du pays par les fascistes italiens et la Wehrmacht nazie.

Les fascistes italiens et les nazis reçurent, dès les premières heures de leur occupation, le concours des ultra-nationalistes croates rassemblés dans l'entre-deux guerres dans le mouvement Oustachi dirigé par Ante Pavelic, réfugié chez Mussolini et qui reviendra dans les fourgons de l'Occupant.

### L'ÉTAT «INDEPENDANT»...

Ainsi, la Yougoslavie étant envahie le 6 avril 1941, le 10 avril, les Oustachis proclament à Zagreb l'établissement de l'«État indépendant de Croatie» (*Nezavisna Država Hrvatska* ou NDH), son territoire englobant, outre la Croatie (moins l'Istrie et une grande part de la Dalmatie annexée par l'Italie), la Bosnie-Herzégovine, des portions de la Serbie actuelle (Syrmie, peuplée pour moitié par des Serbes, et partie de la Voïvodine), et est peuplé de 6 à 7 millions d'habitants, dont un tiers de Serbes orthodoxes et de 750 000 Bosniaques musulmans ; les Croates étant catholiques.

L'«État indépendant de Croatie» (NDH), qui recevra l'appui de l'Eglise catholique, du moins à ses débuts – enverra 9 000 hommes sur le front Est, combattre aux côtés de la Wehrmacht, notamment à Stalingrad.

Sur le plan intérieur, le régime Oustachi aura été l'un des plus féroces collaborateurs des nazis, pratiquant une politique d'extermination des Juifs et des Tziganes, d'épuration ethnique sanglante de la minorité serbe, qui doit porter un brassard distinctif et est soumise à la conversion forcée au catholicisme ou – au mieux – à l'expulsion ; pour nombre de Serbes, parfois vivant là depuis des générations, ce sera le massacre, dans leurs villages, ou l'assassinat atroce dans des camps de concentration, tels ceux de *Jasenovac i Stara Gradska*, la noyade dans la rivière Neretva ; la répression politique ou l'épuration ethnico-religieuse du NDH, et les

offensives contre les Partisans, feront plusieurs centaines de milliers de victimes.

Car la Croatie fut aussi une terre de Partisans, un Croate étant le symbole de la lutte des Partisans non seulement croates mais de toutes les nationalités yougoslaves : Josip Broz, dit «Tito». A partir de 1943, ils seront plus de 100 000 partisans en Croatie... et formeront onze des vingt-six divisions de l'Armée de libération yougoslave.

L'Etat «indépendant» croate s'effondrera sous les coups des Partisans et de la retraite allemande. Split est libérée le 25 octobre 1944, le Centre du pays au printemps 1945, Sarajevo le 6 avril 1945, troupes et dirigeants oustachis se replient en Autriche, où ils seront capturés.

Certains d'entre eux et non des moindres réussirent à s'échapper, grâce à des filières bénéficiant de l'aide de secteurs de l'Eglise catholique et du Vatican, et gagneront l'Argentine, l'Espagne de Franco, les Etats-Unis.

Durant la Guerre froide, les Oustachis croates en exil seront utilisés par les services secrets occidentaux, la C.I.A. en premier lieu, pour mener en Yougoslavie, dont la Croatie est alors une république fédérée constitutive, des missions de renseignement mais aussi de sabotage, ainsi que des attentats.

Tito mourut en 1980 et, peu à peu, l'équilibre entre les différentes nationalités, qu'il avait instauré au sein de la Fédération yougoslave, va être rompu par l'essor des nationalismes, exacerbés par la volonté hégémoniste serbe de Slobodan Milosevic.

La désintégration de la Yougoslavie va être source de violences, d'épurations « ethniques » dont sont alors victimes les peuples serbe, croate et bosniaque, qui tous ont eu à souffrir d'atrocités mêmes.

Les Croates, comme les Serbes et les Bosniaques, ont eu leurs victimes de guerre mais aussi leurs criminels de guerre. Certains de ces derniers, arrêtés ou qui se sont rendus, ont été déferés devant le Tribunal Pénal International pour la Yougoslavie (TPIY), d'autres, en fuite, bénéficièrent de complicités jusque

### TRISTES REFERENCES

Premier président de la Croatie accédant à l'indépendance en 1991, Franko Tudjman, un ancien partisan communiste durant la guerre, devenu dissident sous Tito, n'hésita pas à se réferer à l'Etat oustachi, en adoptant les symboles tels le drapeau à damier rouge, la monnaie, la Kuna, n'hésitant pas à déclarer qu'il était heureux que sa femme ne soit ni serbe ni juive...

Un exemple spectaculaire de cette dérive nationaliste, qui a touché des pans entiers de la société croate, a été fourni par l'audience du chanteur pop croate Marko Perkovic – alias «Thompson» – dont le pseudonyme découle explicitement du nom de l'arme favorite de l'artiste durant la guerre ayant opposé les Croates aux Serbes. Un clip de sa chanson *Bojna Cavoglave* le montre l'interprétant en treillis, mitraillette au poing et entouré de commandos en armes ; les paroles d'une autre chanson fréquemment interprétée lors des concerts de Perkovic et intitulée *Jasenovac i Stara Gradska* – du nom des camps fascistes d'extermination – évoque le martyre des Serbes victimes du régime oustachi en ces termes :

**«C'est la maison des bouchers de Maks.**

**À Capljina, il y avait un abattoir  
La Neretva a charrié beaucoup de Serbes.**

**Hé, Neretva... Salue de notre part  
Ante Pavelić.**

Après deux mois d'incertitude liée à des résultats équilibrés entre blocs rivaux issus des élections du 8 novembre dernier, le gouvernement croate formé le 22 janvier 2016 est très lié à la hiérarchie catholique conservatrice et intègre en son sein la Communauté Démocratique Croate HDZ de l'ancien Président Tudjman ainsi que l'encore plus extrémiste de droite Parti Croate du Droit-Ante Starcevic.

Le nouveau ministre de la culture, Zlatko Hasanbegovic, historien, issu de la communauté musulmane en son temps courtisée par l'Etat oustachi, a milité au sein de l'organisation néo-oustachi HOP (Mouvement de Libération Croate) formée en exil par Ante Pavelic, dont il vante les mérites, prônant aussi la réhabilitation du Mufti de Jérusalem, Al-Husseini, qui recruta des musulmans bosniaques pour la 13<sup>e</sup> division SS de montagne Handschar. Il a préfacé un ouvrage révisionniste dénonçant l'industrie de l'holocauste...

Ministre, Hasanbegovic participe aux instances d'une Europe censée protéger de gens comme lui.



dans les rangs de l'appareil d'Etat croate, de sympathies dans les secteurs nationalistes de la population voyant en eux des «héros».

## CATASTROPHE EVITEE DE JUSTESSE EN AUTRICHE

En mai 1945, lorsque la Première Armée française arriva sur le territoire autrichien dans le Voralberg et le Tyrol, l'un des premiers soins du commandement français fut de faire apposer des pancartes aux postes frontières : «Ici l'Autriche pays ami». C'était vrai pour les Autrichiens antifascistes, cela pouvait l'être pour ceux dont les yeux avaient été dessillés par sept années de dictature nazie et de guerre, durant laquelle 250 000 Autrichiens tombèrent dans les rangs de la Wehrmacht et qui fit 150 000 victimes civiles. Cela ne l'était pas pour ceux qui restèrent fidèles à Hitler jusqu'à sa mort, et même après...

### UN PASSE QUI PASSE MAL...

Ainsi, il y a une dizaine d'années, un sénateur autrichien, nommé Siegfried Kampl, dénonça le «martyre» subi par les... nazis en Autriche au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale : «J'ai personnellement vécu ces persécutions quand on est venu chercher mon père en 1945».

Le 19 avril 2005, il prononça un réquisitoire contre la réhabilitation des déserteurs autrichiens de la Wehrmacht, présentés comme des «assassins de camarades de combat». Le personnage ne remettait pas en cause l'Anschluss (annexion) de l'Autriche, ni l'adhésion de son père au nazisme. Et le Parlement autrichien dut amender la Constitution du pays afin d'empêcher l'accès, par rotation entre les groupes parlementaires, de Kampl à la présidence du sénat.

Ce fut le moment choisi par un autre sénateur, ancien colonel, John Gudenus, pour déclarer : il faut «examiner de manière scientifique si les chambres à gaz ont existé». Poursuivi, le personnage fut blanchi par un Procureur, au prétexte que c'était un doute entièrement «personnel». Encouragé, le même colonel déclara à un quotidien important que de toute façon les chambres à gaz «ne se trouvaient pas sur le territoire du III<sup>e</sup> Reich, mais en Pologne...

Par ailleurs, il faudra attendre 2009 pour que soient réhabilités les victimes de la justice militaire nazie, tous les partis politiques – à l'exception de ceux d'extrême-droite – représentés au Parlement votant une loi en ce sens. Et le 15 octobre 2014 pour qu'un monument, inauguré à Vienne à proximité de la chancellerie fédérale, dont le projet avait été qualifié en 2012 par Heinz-Christian Strache, le leader du FPÖ<sup>1</sup> ; d'erreur catastrophique rende hommage dans l'espace public aux Autrichiens qui refusèrent de se battre contre le nazisme. Près de 1 500 d'entre eux furent exécutés pour avoir refusé d'endosser l'uniforme nazi.

Lors de son inauguration, le président fédéral social-démocrate Heinz Fischer déclara : «Ce mémorial marque la différence entre la fidélité et la loyauté dues aux forces d'un Etat démocratique, et le droit de résister à celles d'une dictature criminelle et génocidaire (...). L'Autriche a mis beaucoup de temps à faire la part des choses dans ce domaine (...), l'armée d'Hitler n'était pas notre armée».

Walter Manochek, professeur à l'Institut de sciences politiques de Vienne, a rappelé que «jusqu'à très récemment, les déserteurs de la Wehrmacht étaient considérés par beaucoup comme des traîtres, voire des assassins de camarades. C'était tout le double langage de l'Autriche qui, après la guerre s'est érigée en première victime du nazisme, tout en considérant ceux qui ont résisté à Hitler comme des traîtres».

Le début des années 2000 va révéler électoralement, avant même que la crise sociale et les problèmes migratoires contemporains interfèrent de manière importante dans la vie politique, l'existence, la persistance dans la population autrichienne de réminiscences du passé, de moins en moins refoulées dans leur expression publique.

Elu en 1989 gouverneur de Carinthie, l'un des lands fédérés d'Autriche, Jorg Haider, alors leader du FPÖ, dut renoncer à ce poste deux ans plus tard, après avoir provoqué un scandale par son éloge de la politique de l'emploi... du Troisième Reich. Cela ne l'empêchera pas d'être à nouveau élu gouverneur de Carinthie en 1999, avec le soutien des conservateurs de l'ÖVP, puis réélu en 2004, avec le soutien des... sociaux-démocrates du SPÖ. Entre-temps, en 1999, le FPÖ ayant recueilli 26,9 % des voix, était même entré... au gouvernement, ce qui n'était pas précisément faire barrage à l'extrême-droite...



Marine Le Pen, avec Heinz-Christian Strache

En septembre 2008, le F.P.Ö., désormais dirigé par Heinz-Christian Strache, et le B.Z.Ö<sup>2</sup>, scission du F.P.Ö conduite par Jorg Haider, ont, au terme d'une campagne électorale particulièrement xénophobe, remporté un réel succès, totalisant à eux deux 29,5% des voix ; ce qui les amena à revendiquer la Chancellerie à Vienne...

Ce que l'entente entre les autres formations (Populistes, Sociaux-démocrates...) ne leur permit pas d'obtenir, mais l'alerte était évidente ; d'autant plus qu'un Autrichien sur deux de moins de 30 ans avait voté pour les deux formations extrémistes. En 2013, les deux partis totalisèrent 24,1% des voix.

Ainsi, depuis près de 20 ans, le score de l'extrême-droite se situe entre 20 et 25%. Un enracinement que les problèmes contemporains vont potentialiser.

### «DEDIABOLISATION» ...

Agé aujourd'hui de 47 ans Heinz-Christian Strache, le leader du FPÖ, affiche un look moderne, de rappeur faisant le tour des boîtes de nuit devant la presse. Lors de la campagne des municipales en octobre 2015 pour la mairie de Vienne, durant laquelle, clonant – à moins que cela ne soit l'inverse – le langage contemporain de Marine Le Pen en France, il se présente comme le «Che Guevara autrichien», voulant faire sa «révolution d'octobre» – son slogan de campagne – et, se présentant comme le seul vrai parti social, il affirme vouloir chasser de la mairie de Vienne la «fausse gauche» social-démocrate à la tête de la capitale autrichienne depuis 1945.

Pour autant, sous le vernis du new-look mis en avant, les fondamentaux de l'extrême-droite ne sont pas longs à refaire surface : véritable marqueur partout à travers l'Europe de ce courant extrémiste, la dénonciation de l'immigration et des réfugiés a été au centre de la campagne de Strache.

La liste d'extrême-droite, menée par Heinz-Christian Strache, ne remporta pas l'élection mais, avec 32,2 % des voix derrière le maire sortant, le social-démocrate Michael Häupl (39,5%), son score fut un réel et inquiétant succès préfigurant l'enjeu des présidentielles de 2016.

Circulent toujours de vieilles photos de Strache, où on le voit participer à des simulacres d'entraînement de jeunes néonazies. L'un de ses principaux lieutenants, Martin Graf, membre du parti depuis 1987, est membre de la Kameradschaft Olympia, groupuscule de jeunesse estudiantine néonazi, pangermaniste et négationniste, dans lequel son nom de code est «Alter Herr», «Vieux Monsieur».

Un coloris brun que Strache, qui conserve le contrôle du FPÖ et aspire – au vu des résultats électoraux – à devenir le prochain chancelier, s'est efforcé de faire oublier en présentant à l'élection présidentielle de 2016 Norbert Hofer, un ingénieur en informatique de 45 ans, vice-président du Nationalrat (chambre basse) depuis 2013, mais lui aussi membre d'une Kameradschaft, Germania.

Ayant centré sa campagne sur les questions de l'immigration, Hofer obtint 35,1 % au premier tour le 24 avril et 49,65% au second le 22 mai, derrière l'écologiste Van der Bellen. Et le coup passa si près...

<sup>1</sup> Freiheitliche Partei Österreichs, Parti libéral d'Autriche fondé en 1955. L'accession en 1986 de Jorg Haider à sa tête va le faire évoluer vers l'extrême-droite. Gouverneur du Land de Carinthie, Jorg Haider est décédé le 11 octobre 2008 dans un accident de la route.

<sup>2</sup> Bündnis Zukunft Österreich, Alliance pour l'avenir de l'Autriche, scission du F.P.Ö conduite par Haider en avril 2005. Après la mort de Haider, le B.ZÖ déclina : aux élections législatives de 2013, il ne recueillit que 3,5% des voix, 0,5% aux européennes de 2014.

# 13<sup>e</sup> STAGE NATIONAL DE L'ANACR



Les intervenants : de gauche à droite, Anne-Marie Montaudon, Olivier Laliu, Pierre Chevalier, Guy Krivopisko, Sébastien Roméro, Louis Cortot.



Le 13<sup>e</sup> Stage national de formation de l'ANACR s'est tenu du 6 au 8 mai 2015 à l'Auberge de Saint-Denis, un équipement au sein d'un petit parc conjuguant salles de conférence, de restauration, de visionnage et hébergements, où depuis treize ans se déroulent les stages de l'ANACR. Y participèrent Hélène BOULANGER (Oise), Philippe CARO (Seine-Saint-Denis), Pierre CHEVALIER (Pyrénées-Orientales), Maryse de la CRUZ (Hautes-Pyrénées), Françoise DOUZENEL (Seine-Saint-Denis), Francis DUFORT (Hautes-Pyrénées), Alain EDY (Seine-Saint-Denis), Françoise FENIGCHTEIN (Haute-Garonne), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Guy FREZOUZ (Seine-Saint-Denis), Lucienne JEAN (Oise), Jean-François NOURY (Rhône), Delphine PLOUY (Oise), Jean-Claude POULAIN (Aisne), Sébastien ROMERO (Alpes-Maritimes), Michel SCHAEFFNER (Libé-PTT), (Christiane TARDIF (Essonne), Jacques VARIN (Paris).



Le stage fut ouvert vendredi 6 mai à 10 h 30 par Jacques VARIN, qui retraça l'histoire de l'ANACR, depuis la création en 1945 de l'Amicale des anciens FTP jusqu'au premier congrès de Limoges en 1954, décidant la création de l'ANACR sur une base de rassemblement pluraliste de tous les courants et formes de lutte de la Résistance, et au second congrès de Limoges de 2006 qui fit entrer dans l'Association les « Ami(e)s de la Résistance ». Il souligna le rôle joué par trois hommes dans cette création et dans le développement de l'ANACR : Pierre Villon, Jacques Debu-Bridel et Charles Fourmier-Bocquet. Il évoqua les grandes batailles contre le réarmement allemand, pour les Droits des Résistants, contre les résurgences du fascisme et pour l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance ; et le rôle des Ami(e)s de la Résistance.



En début d'après-midi, Anne-Marie MONTAUDON, à partir de l'expérience du musée de Peyrat-le-Château, consacré à la « Première Brigade de Marche Limousine des Francs-Tireurs Partisans du Colonel Georges Guingouin (Premier Maquisard de France) », évoqua les problèmes posés par l'ouverture d'un musée local (constitution des collections de documents et objets, aménagement des locaux, financements...) son animation et son rôle, notamment en direction des scolaires. En seconde partie d'après-midi, Olivier LALIEU, historien au Mémorial de la Shoah, retraça l'histoire des camps d'internement en France, ceux mis en place dès avant la guerre, notamment pour les Républicains espagnols, auxquels vinrent dès les débuts de l'Occupation s'ajouter d'autres voués par le Régime pétainiste et l'occupant nazi à la répression politique ou raciale, souvent antichambres de la déportation vers les camps de la mort.



Samedi matin, Pierre CHEVALIER, évoqua le rôle des passeurs, ceux de la ligne de démarcation entre les deux zones, ceux de la frontière pyrénéenne avec l'Espagne, voie de salut pour les persécutés, voie de passage vers la France libre... Puis en seconde partie de matinée, Guy KRIVPOISKO, conservateur du Musée de la Résistance Nationale à Champigny, rappela les différentes étapes, depuis la Libération jusqu'à nos jours, de l'écriture de l'Histoire et de la transmission de la mémoire de la Résistance.

Samedi après-midi, Sébastien ROMERO explicita tous les problèmes – techniques, juridiques, graphiques, de sécurité, de liens, de contenu, d'animation, de coût... – posés par la mise en place d'un site internet. Puis, en seconde partie d'après-midi, Jacques VARIN présenta les différents « Appels » de l'été 1940, ceux d'Edmond Michelet et de Charles Tillon le 17 juin, celui célèbre du général de Gaulle, en date du 18 juin, celui dit du « 10 juillet » du Parti communiste clandestin, celui du général Cochet le 6 septembre...



Dimanche matin, Louis CORTOT a évoqué en conclusion du Stage la période de la Drôle de Guerre de l'été 1939 à l'été 1940, période de l'écrasement de la Pologne, de l'expédition de Narvik, de l'inaction sur le front ouest, de la répression politique intérieure. Puis tous se rendirent devant la stèle Jean-Moulin à Saint-Denis pour une cérémonie d'hommage au fondateur du CNR, que suivit un dépôt de gerbes sur la sépulture d'Auguste Gillot, ancien membre du CNR et maire de Saint-Denis.

La dernière journée du Stage coïncidant avec la commémoration du 8 mai, anniversaire de la Victoire sur le nazisme, tous les stagiaires participèrent ensuite à la cérémonie officielle, durant laquelle Louis CORTOT, compagnon de la Libération, prit la parole, en présence de Mme Nicole ISNARD, sous-préfète de Saint-Denis, de M. Didier PAILLARD, maire de Saint-Denis, de M. Mathieu HANOTIN, député, d'autres élus dionysiens, de personnalités du monde combattant.

Un repas amical clôture dimanche midi ces trois riches journées.

**Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Di-**

**rection Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.**

## Michel DELUGIN (Libé PTT)

Né le 23 août 1927 à Libourne (Gironde), dans une famille de petits commerçants ruinés lors de la crise économique des années 1930, Michel Delugin fit des études secondaires au lycée d'Aurillac (1938-1939) puis au lycée Lakanal de Toulouse (1940-1944). Agé de 13 ans lors de l'occupation de la France, il s'engagea tout jeune dans la Résistance, rejoignant les maquis du Puy-de-Dôme formés en 1943 et qui se sont développés début 1944, puis les FTP du Lot. La Libération venue, il entra en 1945 au centre des PTT de Toulouse-Gare. Reçu au concours, il sera nommé l'année suivante commis nouvelle formule et est alors affecté au bureau de poste de Paris 17. Appelé pour une période militaire au printemps 1947, il resta mobilisé plusieurs mois en raison des grandes grèves. A son retour, il fut affecté au bureau de poste de Paris 11<sup>e</sup>. Ayant dès ses premiers mois de travail adhéré à la CGT, il vivra

la scission de Force Ouvrière qu'il combattit. En 1949, il fut muté sur sa demande au Centre de tri postal de Paris PLM, gare de Lyon. En 1952, Michel Delugin participa aux grandes grèves des bureaux-gares puis à la grève d'août 1953, à la suite de laquelle il prit d'importantes responsabilités à la section syndicale de son centre de tri qui comptait deux mille employés. En 1954, il fut élu à la commission exécutive de la Fédération CGT des PTT où il devait rester jusqu'en 1991. Il eut par la suite d'importantes responsabilités syndicales au plan régional et fédéral de la CGT. Membre du Parti communiste depuis 1944, il fut de 1989 à 1995 maire-adjoint de Champigny-sur-Marne. Michel Delugin, militant de l'Union fédérale des retraités de la Fédération postale CGT, se consacra aussi à la transmission de la mémoire, en premier lieu de celle de la Résistance, au sein de Libération Nationale-PTT, qui en fut une composante clandestine et qui poursuit depuis 70 ans son combat. «Libé-PTT», adhérente à l'ANACR et dont, aux côtés de Paul Trébosc, Jean Blanchon, il fut l'un des animateurs, en devenant en 2002 secrétaire général puis président en 2013. Il fut aussi l'un des administrateurs du Musée de la Résistance de Champigny, directeur de sa revue *Notre Musée*. Sa compagne Cécile, épousée en février 1950, fut à seize ans déportée à Auschwitz où sa mère fut gazée à son arrivée ; son père avait été torturé rue des Saussaies et défenestré en juillet 1944. Michel Delugin avait été membre du Conseil National de l'ANACR de 1994 à 1996.

tance de Mur-de-Sologne, et avec la Résistance Romorantinaise dont il connaît bien les chefs, Audebert et Segret. En juin, il est envoyé au maquis de Souesmes, que les Allemands attaquent le 17 juin ; au terme d'un combat très rude, ceux-ci perdront beaucoup d'hommes. Mais, face à l'arrivée de nombreux renforts nazis, les maquisards devront faire retraite. De retour à Millancay, Pierre y crée un groupe F.F.I. de 25 maquisards, plus 3 tirailleurs sénégalais évadés. Armé grâce à un parachutage d'armes anglaises à Mur-de-Sologne, le groupe participe à diverses opérations destinées à gêner la riposte allemande au débarquement allié en Normandie. Pierre Lefèvre possédant de faux papiers au nom de Jean Lambert, échappera à la mort en juillet 1944, alors qu'au cours d'une mission, il est arrêté par une troupe allemande à Romorantin. A la suite du combat de Souesmes, plusieurs maquisards gagnèrent la région de Romorantin et la Vallée du Cher, où ils furent très actifs. Le groupe de Millancay poursuivit les soldats allemands tentant de partir vers l'est, faisant deux prisonniers dont un «feldwebel» (adjudant) en forêt de Bruadan. Transporté à Romorantin (les troupes allemandes ayant quitté la ville) dans le but d'attaquer les nazis installés au château de la Flandrinière, le groupe se prépare ; Pierre Lefèvre participant à la réunion de l'état-major F.F.I. où il est décidé de reporter au lendemain la décision d'attaquer. Mais, dans la nuit, les Allemands (venant du Sud-Ouest) revenant, le combat s'engagera. Pour éviter des représailles contre les civils, les F.F.I. quitteront Romorantin, le groupe de Millancay gagnant la forêt de Bruadan. Démobilisé au début de septembre 1944, Pierre Lefèvre crée le Comité de Libération de Millancay. Il va reprendre son poste d'enseignant à Contres, successivement dans plusieurs établissements scolaires de la ville, où il aura une participation très active à la vie associative, sportive, culturelle. Membre de l'ANACR départementale depuis 1964, il en sera Vice-Président à partir de 1977, Président depuis 2003.

## L'ANACR EN DEUIL (suite de la p. 1)

### PAUL LIMOUZI

Le 21 août 1944, à Théorat (canton de Neuvic), son groupe est pris sous le feu allemand : trois hommes tombent, dont Godefroy. La compagnie sera alors renvoyée à Salles-de-Belvès puis vers Angoulême fin août 1944, et sur le front de La Rochelle, à Saint-Georges-du-Bois (Charente-Maritime).

Sous-lieutenant FFI, Paul suivra les cours de l'école des cadres organisée par l'Armée française à Périgueux et Brive pour les officiers de la Résistance. Mais, à leur entrée dans l'Armée, ceux-ci perdent une partie de leurs galons : engagé pour la durée de la guerre, il le sera comme sergent-chef au 24<sup>e</sup> R.I., partant en occupation en Allemagne. À Baden-Baden, il sera affecté à l'État-major, au secrétariat du 2<sup>e</sup> bureau jusqu'au 25 mars 1946.

Volontaire pour les troupes aéroportées, il part en Algérie le 28 avril 1946. Mais, son engagement étant arrivé à son terme, il refuse la perspective de rejoindre l'Indochine. Il est démobilisé en juillet 1946.

Rendu à la vie civile, il rejoignit la SNCF en février 1947, terminant sa carrière en 1980 comme chef de gare à Castres. Retraité, il viendra s'établir dans le Lot-et-Garonne, à Lacapelle-Biron.

Parallèlement à la poursuite de ses engagements spécifiques sur le plan syndical et politique, à la CGT et au Parti communiste, il s'attachera, dans le cadre pluraliste de l'ANACR, à la transmission du souvenir fidèle des combats et des valeurs de la Résistance.

Secrétaire général-adjoint fin 1994 du Comité ANACR du Lot-et-Garonne, il en sera secrétaire général de fin 1999 au 3 avril 2011, co-Président jusqu'à sa disparition. Il fut membre du Conseil de gestion du Centre de soins Delestraint-Fabien de l'ANACR nationale à Penne-d'Agenais.

Dirigeant départemental de l'ANACR, Paul Limouzi était entré à son Conseil national en 1994, était membre de son Bureau National depuis 2002.

Sa fidélité toute sa vie aux idéaux de la Résistance, son dévouement, sa gentillesse, sa modestie, en font un exemple qui restera vivant dans les mémoires.

### Eliane MEZY (Bouches-du-Rhône)

Née le 3 avril 1940 à Montpellier, fille d'un ancien de la 1<sup>re</sup> DFL, après des études au Lycée d'Orange, devint de 1964 à 1966 professeure d'Histoire au Collège et Lycée Saint-Charles d'Arles. De 1967 à 1971, elle fut Professeure d'Histoire certifiée - détachée au ministère des Affaires étrangères - à l'École Française Internationale de Washington. Après avoir ensuite professé au Lycée polyvalent du Creusot, elle exerça - professeure agrégée - de 1976 à 2000 au Collège Frédéric-Mistral d'Arles, en même temps qu'elle était tutrice à la formation des futurs enseignants d'Histoire-Géographie à l'IUFM d'Aix-en-Provence. Conseillère municipale d'Arles de mars 1998 à 2008, elle s'investit dans le mouvement associatif humanitaire et dans l'action de mémoire. En 2010, lors de son Congrès d'Agen, elle était devenue membre du Conseil National de l'ANACR, le restant jusqu'à sa disparition le 3 mars 2016. Elle était Chevalier de la Légion d'honneur.

### Pierre LEFEVRE (Loir-et-Cher)

Disparu à 94 ans le 9 mai 2016, Pierre Lefèvre était né à Millancay en octobre 1922 dans une famille d'agriculteurs. Après des études à l'École primaire supérieure de Romorantin, il obtint le B.E.P.S. à Blois. Puis il entra à l'École Normale d'instituteurs le 1<sup>er</sup> octobre 1939, il en sortit titularisé le 13 octobre 1940 et, après plusieurs stages, fut nommé à l'école La Mennerie à Contres. L'Occupation venue, Pierre s'engagera rapidement dans la Résistance (Réseau du Musée de l'Homme de novembre 1940 à août 1942). Réfractaire au Service du Travail Obligatoire (S.T.O.), il est radié de l'Enseignement et se réfugia dans les bois de Chémery. Durant l'hiver 1943-1944, il prend contact avec Jacques Legrand, chef du groupe de la Résis-

### Pierre DRUART, Gilbert GRABIT (Val-de-Marne)

Né le 22 juillet 1925, et disparu le 3 avril 2016, Pierre Druart avait rejoint en 1943 les FTPF. Travaillant comme métallo dans plusieurs usines d'Ivry et Vitry, il y organisera des sabotages afin de porter des coups à la production de guerre de l'occupant nazi. FTP, il deviendra clandestin et participera à l'insurrection en août 1944, libérant avec son groupe la ville de Vitry-sur-Seine, installant à la mairie le Comité vitriote de Libération. Il s'engagera dans la colonne Fabien. Pierre Druart militera à l'ANACR, secrétaire et trésorier de son comité local de Vitry, il sera élu membre du Comité départemental ANACR du Val-de-Marne et au Conseil national en 1998 lors du congrès de Chambéry. Depuis 2014, il était membre honoraire du Conseil national.

Gilbert Grabit, disparu le 27 décembre 2015 à l'âge de 88 ans, s'engagea dès les débuts de l'Occupation dans un réseau anglais. Outre son activité de collecte de renseignements, il participera aussi à la lutte armée jusqu'à la Libération, ayant rejoint les FTPF à leur formation. Faisant partie du «Groupe Armangot» des FTPF de Vitry. Paul Armangot, lieutenant FTP, premier Président du Comité local de Libéra-

tion, intercepté par l'ennemi lors d'une mission de ravitaillement, sera fusillé avec les deux frères Poirier le 21 août 1944. Gilbert Grabit épousera la fille de Paul Rannou, qui remplaça Paul Armangot à la tête du C.L.L., et fera fonction de maire.

## **Guy MERCADIER, Michel LALANNE, Jacques GREBOL (Gironde)**

Adolescent de 16 ans, **Guy Mercadier** fut choqué par l'arrestation le 23 octobre 1943 de son père Jean Mercadier qui, alerté par son épouse de l'imminence de son arrestation, avait refusé de se cacher pour ne pas mettre les siens en péril ; il disparaîtra dans la «Nuit et le brouillard» du camp de Neuengamme. L'admiration envers son père et la reconnaissance à son égard conduisit Guy Mercadier à s'engager dans le travail de mémoire, qu'il ressentait intimement comme un devoir. Cela explique son engagement dans le devoir de mémoire.

**Jacques Grébol** naquit à Bègles le 15 septembre 1922. Fils d'immigrés espagnols, il refusa en février 1943 l'appel au STO, et tenta, sans succès, de prendre contact avec la Résistance. Cela le conduisit à tenter de passer en Espagne, à l'aide d'une soi-disant filière d'évasion qui, après lui avoir soutiré le plus gros de son pécule, le signala à la police allemande ; laquelle l'arrêta à bord du train qu'il pensait rouler vers l'Espagne. Ce fut tout d'abord, du 29 mars au 3 avril, l'enfermement dans la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, puis la caserne Boudet, à Bordeaux. Le 21 avril, il partit pour Royallieu, où il resta jusqu'au 8 mai, jour où fut constitué à destination de Sachsenhausen le convoi 1100, composé en majorité de jeunes réfractaires au STO, entassés à une centaine dans des wagons prévus pour quarante. Après deux jours de voyage cauchemardesques, ce fut, sous les coups, les cris, la menace des chiens, l'arrivée au camp d'Oranienburg-Sachsenhausen. Jacques fut ensuite dirigé vers le kommando de Küstrin, au confluent de la Wartz et de l'Oder, à l'actuelle frontière de la Pologne. Pendant un an et demi, il y exécuta des travaux de terrassement dans un climat extrêmement rude. Evacué le 3 février 1945 à Buchenwald, face à l'avance de l'Armée rouge, il sera de nouveau, face à l'avance américaine, évacué dans des conditions dramatiques le 8 avril vers le camp de Flossenbourg, en Bavière ; où il fut libéré le 29 avril 1945. De retour en France, il lui fallut trouver sa place dans la vie de tous les jours. Avec son ami Guy Chataigné, il s'engagea dans le travail de mémoire auprès des jeunes, s'investissant au sein du Comité départemental du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Jacques Grébol était titulaire de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire, chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques.

**Michel Lalanne**, né en 1922, choisit après son Certificat d'études le métier de boucher. Jeune ouvrier à Pauillac pendant le Front populaire, il vit arriver ces 85 000 réfugiés espagnols fuyant le franquisme et qui seront si mal accueillis par la III<sup>e</sup> République finissante. Resté sous l'occupation à Pauillac, alors dotée d'une municipalité pétainiste nommée et collaborationniste, il refusera le STO ; d'autant plus que déjà il avait participé, en liaison avec l'équipe du chef de gare Gratien Cazajus à des «prélèvements» d'essence, destinée à l'armée allemande sur des trains de la Raffinerie Jupiter. Caché un temps dans un village proche de Montauban, il revint à Pauillac, où il prit contact avec Bienne Dieuzède, pionnier de la Résistance. Bien que la région fut peu propice, un lieu de refuge pour réfractaires finit, avec le

concours de René Lafond de Saint-Estèphe, à se fixer dans les fermes abandonnées de Vignes-Oudides, d'où il sera tragiquement délogé le 25 juillet 1944. Grâce à l'héroïsme de leur chef, Jean Dufour, et à leur connaissance du terrain, la plupart des maquisards, dont Michel Lalanne, purent échapper au massacre. Après quelques jours de «planque», Michel rejoignit le «Groupe Charly», à Brach. Le commandement allemand décida le 26 août de regrouper ses troupes positionnées dans la presqu'île dans la pointe de Grave décriée «forteresse». Puis ce sera la Libération, marquée par l'arrivée du Groupe Charly. Dans la foulée, tous les Maquis du Sud-ouest sont réunis par le Commandant (futur colonel) de Milleret, alias «Carnot», dans la fameuse «*Brigade Carnot*». Pendant le long et rude hiver 44/45, Michel fut le chauffeur de *Carnot*, en son P.C. du Château Baratteau, à St-Laurent. Et enfin fut lancée l'offensive d'avril 1945 contre les Poches ennemis : Michel prit part à l'attaque sur le secteur de Montalivet. A la fin de la bataille du Médoc, Michel Lalanne s'engagea dans la 2<sup>e</sup> D.B. Ce sera – au volant de son GMC – la campagne d'Alsace puis d'Allemagne, Berchtesgaden puis Berlin. A son retour en France, Michel retrouvera son Médoc où, après une dure période de chauffeur, il reprendra son métier de boucher.

## **Pierre LUISET, Auguste PASCINTO (Isère)**

Né en 1918, **Pierre Luiset** était originaire d'une famille de fermiers savoyards. Son père, gazé à la Guerre de 14/18 meurt en 1919. Aîné des enfants, il est placé comme berger en Tarentaise de 10 à 17 ans, puis il travaille dans la maçonnerie. Il fait son service militaire dans les chasseurs alpins. En 1940, son bataillon sera engagé dans la guerre contre l'Italie. L'armistice signé, il se retrouve dans l'«Armée d'armistice» jusqu'en avril 1941. Reprenant un travail en usine, il se marie en 1942 avec Élise Girard. Pierre est déjà porteur de messages de la Résistance. Après l'instauration du STO, il participera au ravitaillement des clandestins. En mars 1944, son groupe a sa part d'un parachutage à La Plagne : seulement 2 mitraillettes pour... 25 hommes ! Le 1<sup>er</sup> août 1944, il rejoint le maquis. Son groupe participe aux combats de Laval, victorieux des troupes allemandes. Pierre a aussi participé à des actes de sabotage, notamment de pylônes électriques. A la Libération, il part travailler comme scieur de long à Aime puis comme magasinier dans une menuiserie durant 4 ans. Après sa fermeture, il devient chauffeur-livreur dans la Tarentaise. Suite à un accident professionnel, il est gardien d'immeuble jusqu'à sa retraite en 1982. Résistant à Saint-Martin d'Hères, il entre, par l'intermédiaire de Stéphane Vighetti, au comité local de Saint Martin d'Hères de l'ANACR, dont, durant de nombreuses années, il assura la fonction de porte-drapeau, participant aussi à des rencontres avec des élèves.

**Auguste Pascinto**, né le 26 juin 1922 à Vienne (Isère), décida après l'Appel du 18 juin de rejoindre avec un copain l'Algérie pour un départ ultérieur à Londres ; dissuadés, ils renoncèrent à leur projet. Auguste rentre alors comme employé à Rhône-Poulenc, à Rousillon, de novembre 1940 à juillet 1941, date à laquelle, il part dans les Chantiers de Jeunesse, à Bourg-en-Bresse, durant 7 mois. De retour à Rhône-Poulenc, il refuse de partir en STO, et décide de passer un concours d'entrée dans la Police Nationale. Après 3 mois dans la Police à l'Arbresle (Rhône), il est à nouveau appelé à partir en STO. Dès lors, grâce à la complicité de son chef (Cdt Nicloud) et à l'aide d'un poli-

cier viennois, il intègre un réseau de Résistance à Bonneville (Haute-Savoie). Il va être arrêté le 3 septembre 1943 au Mont Saxonnet par les Italiens et, après 48 heures de détention à Cluses, il est remis aux Allemands qui le transfèrent à Montluc, il subira des interrogatoires, dans les locaux de la Gestapo, avenue Berthelot. Transféré à Compiègne, il y restera jusqu'au 14 décembre 1943, jusqu'à son départ en Allemagne (convoi des 38000) vers Buchenwald. Le 28 février 1944, il est affecté au commando de Dora-Mittelbau jusqu'en avril 1945. Début avril, le camp de Dora est évacué par les SS, et les détenus, attelés à des charrettes, partent pour Sachsenhausen, près de Berlin. Après le bombardement de Berlin, le 19 avril, c'est à nouveau une évacuation, vers l'Ouest pour fuir les troupes russes. C'est «la marche de la mort», durant 9 jours à travers le forêt de Below vers Schwerin et la libération par les soldats US. Puis c'est le retour en France en mai 1945, quelques mois à l'hôpital de Vienne, puis à Arrosa en Suisse, avant son mariage en février 1947, avec celle qu'il a rencontrée avant la guerre à l'Arbresle durant la période de policier en 1943. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, Croix du Combattant, Médaille de la Déportation.

## **Jean-Jacques BOJENTIN, Gilbert HUCHER, André CHEYRON (Dordogne)**

Décédé le 19 octobre 2015 dans sa 95<sup>e</sup> année, **Jean-Jacques Bojentin** arriva en 1926 à Mussidan où ses parents tiendront un commerce ; il adhéra rapidement aux Jeunesses communistes, sous l'égide d'Emile Bazillou. En 1943, il deviendra réfractaire au S.T.O., se cachant en Haute-Vienne. Il obtient alors de Michel Schneersohn, futur maire de Mussidan, un certificat de travail, ce qui lui permet alors de quitter la clandestinité. Il va rejoindre la Résistance et distribue des tracts anti-allemands. Le 16 janvier 1944, lors de la rafle politique à Mussidan, il est arrêté avec son père Maurice, qui mourra à Gusen le 24 février 1945. Jean-Jacques, pesant 48 kilos, de retour de déportation, reviendra le 15 mai 1945 à Mussidan, où il retrouvera sa mère. Il entame alors une carrière de projectionniste de cinéma, qui le mènera en Corse avant qu'il ne revienne en Dordogne s'installer pour sa retraite à Eymet. Il témoignera inlassablement dans les écoles, les collèges et les lycées et participa en 2014 au film réalisé par des élèves de 3<sup>e</sup> du collège des Châtenades, venant spécialement depuis Eymet – malgré la maladie – assister à la projection.

**Gilbert Hucher** nous a quittés le 25 janvier 2016. Retraité SNCF, il était né le 9 décembre 1926. Il rejoignit les rangs de la Résistance alors qu'il n'avait pas encore 18 ans, servant dans le secteur de Vergt, dans le groupe Schatzi, pseudonyme de Henri Brandstetter qui, par la suite, fut chef d'état-major de la Brigade Alsace-Lorraine.

**André Cheyron**, Combattant Volontaire de la Résistance, fut un jeune Résistant de moins de 20 ans, faisant partie de l'un des plus actifs détachements F.T.P., le groupe Ricco, portant le nom d'un antifasciste italien ayant fui le régime de Mussolini et qui, après avoir été l'adjoint technique d'Alvarez Canossa dit Pinocho, devint commandant du 2<sup>e</sup> bataillon Dordogne-Nord, devint au début de juillet commandant du 3<sup>e</sup> Bataillon F.T.P. Dordogne-Nord puis, à la mi-août, commandant du 1<sup>er</sup> régiment F.T.P. Dordogne-Nord de la Brigade Demornay (Paul Bousquet) qui, à Noël 1944, fut constitué en 108<sup>e</sup> R.I. Il fut longtemps porte-drapeau.

Je cherche à écrire l'histoire d'un oncle, Edgard VERKINDERE, né le 7 mars 1920 à Marcq-en-Barœul. Il a fait partie des réseaux suivants "Action Quarante", puis «Centurie» puis «Navarre» ; il était agent P2

J'ai entrepris un devoir de mémoire : la description de son parcours.

Y a-t-il possibilité de le retrouver et de m'adresser des copies de pièces retraçant des bouts de sa vie ?

Contacteur Daniel JONCHERAY  
E-mail : arbredj@gmail.com

\*\*\*

Je recherche des renseignements précis sur un grand-oncle, François NIEUTIN, né le 23 juillet 1901 à Bazemont (Seine-et-Oise), décédé en décembre 1944 au camp de Dora.

Contacteur Patrice NIEUTIN  
15 Route de Corn Er Houet  
56610-ARRADON  
Tél. : 02 97 44 81 95. Port : 06 59 19 27 57  
E-mail : pnieutin@hotmail.com

\*\*\*

J'ai perdu très jeune mon père, Maurice KNOBLICH, né le 7 juillet 1920 à Morhange (Moselle). Mais, dans des cartons, j'ai retrouvé des photos de lui avec un tampon, et papier déchiré KNOBLICH ; il appartenait aux FFI ; domicilié à Lyon, il était officier.

Je cherche des renseignements sur lui, merci pour toute aide.

Contacteur Michelle SALVINI - KNOBLICH,  
7, allée de la Bastide des cyprès  
13100 - AIX-EN-PROVENCE  
Port : 06 59 39 09 24  
E-mail : michelle.salvini@orange.fr

\*\*\*

Je fais actuellement des recherches sur mon grand-père, Jean-Marie ROUZE alias "Morand", FTPF du 10<sup>e</sup> arrondissement (responsable ravitaillement puis organisations de masse), puis chef des milices patriotiques de ce même arrondissement lors des journées insurrectionnelles de la libération de Paris.

J'ai consulté de nombreuses sources (Archives nationales, de Paris, de la police et dossier du SHD de Vincennes), mais me retrouve actuellement bloqué les archives du musée de la Résistance de Champigny étant fermées au public jusqu'à 2017-2018...

Y aurait-il un fonds auquel je n'aurais pas pensé ?

Merci pour toute réponse  
Contacteur Guillaume ROUZE  
206, rue Pierre Brossolette  
93160- NOISY-LE-GRAND  
Port : 06 6 06 59 84  
E-mail : guillaume.rouze@orange.fr

\*\*\*

Mon grand-père, John MAC EWEN a été fait prisonnier en 1940 à Bredune, près de Dunckerque. Suite à cela, il a été interné dans divers camps de prisonniers, d'où il a tenté de s'évader mais fut à chaque fois rattrapé. Il a d'ailleurs été à Rawa-Ruska en Galicie, d'où il a, là encore, tenté de s'évader. Il a demandé la médaille des évadés qui lui a été refusée, faute de documents. J'ai essayé en 1999 de relancer sa requête mais en vain, car papi craignait un nouveau refus.

Il est décédé en 2007 et je voudrais malgré tout que la France reconnaisse ses actes. J'ai appris que la médaille des évadés n'était pas décernée à titre posthume, à moins d'un dossier complet et même là, ce n'est pas encore sûr.

Contacteur Valérie CHABEAUX  
Peyreplot, 46130-LOUBRESSAC  
Port : 06 28 92 27 53  
E-mail : malibellule2008@gmail.com

\*\*\*

Je recherche des informations sur mon père, qui a participé à la libération de la ville d'Annemasse (Haute-Savoie) auprès de l'ancien maire Jean Deffaugt ; mon père parlait très peu de son passé de résistant.

Qui pourrait m'en dire plus ? Merci d'avance.  
Contacteur Yves PLAGNAT  
6, impasse olympique 34200-Sète  
Tél. : 04 67 43 54 62  
E-mail : plagnat.yves@neuf.fr

\*\*\*

Je recherche le lieu de sépulture de Marcel CELESTIN GLORO (ou GLOROS), 1<sup>er</sup> classe F.F.I., maquis de Montbéliard, section de Desandans.

Né le 9/06/1919 à Rezé (44) de Jean-Marie Célestin et de Marie-Joséphine Duffic, il est décédé le 18 novembre 1944 à Villersexel (70). Il était domicilié 18, rue du Lycée à Belfort.

Il figure au "Mémorial de la Résistance" de Vesoul, érigé en 2006, sous le nom de GLOROS Marcel.

Contacteur Claude HASCOËT  
Lieu-dit : Kertanguy 29160 - CROZON  
Tél. : 02 98 26 20 87  
E-mail : manjory@orange.fr

\*\*\*

Je cherche à reconstituer les états de service de mon père, Jean MICHAUX, engagé en 1939, puis Résistant, puis réserviste jusqu'à au moins 1954.

J'ai sa carte FFI, qui mentionne son grade FFI de sergent, une adresse illisible, Hautmont ? Sur le dos de la carte, une signature : pour le lieutenant de police, le chef de bataillon Petit, commandant provisoire de la zone territoriale de Maubeuge ; unité bataillon : 1<sup>er</sup> milice, compagnie : police régiment FTPF, matricule P 23, né le 24 février 19 (effacé car trop jeune, né en 1924), carte d'identité civile... 730. Fait à Maubeuge, le 1<sup>er</sup> mars 1945.

Je sais aussi qu'en 1942 il était à Toulon, Fréjus ; il est allé sur Carcassonne aussi, mais quand ?

Pour ce qui est de la période après la guerre, il me semble qu'il a eu des missions... secrètes ? Comment savoir ? Des officiers en civil venaient le chercher à domicile...

Contacteur Mireille MICHAUX  
9, les Fontanelles. 30530 - CHAMBORIGAUD  
Tél. : 06 50 18 00 41. Port 06 50 18 00 41  
Fax : 06 5 01 80 041  
E-mail : mireille.alcaix@orange.fr

\*\*\*

Mon père, Léon TUFFERY, né le 18 avril 1906, était titulaire de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance n° 03534 2, date illisible.

J'aimerais retrouver le dossier qui relate son activité au sein de la Résistance à Latronquière, Lot (46).

Est-ce possible et à qui doit-on s'adresser ?  
Contacteur Yvette VOISIN-TUFFERY  
71, rue Guillaume Budé  
91330 - YERRES  
Tél. : 01 69 48 90 68. Port : 06 84 24 78 82  
E-mail : voisin\_claude@orange.fr

\*\*\*

Mon grand-père, Pierre DUPOUY, fut arrêté à Bayonne par la Gestapo en 1943. Torture,

puis déportation. Buchenwald, Karlshagen, Dora, Lubin Maidanek et enfin Auschwitz. Libération par l'Armée Rouge en janvier 1945 et retour en France.

Ses parents, Paul DUPOUY et Jeanne-Marie ETCHELEKU, furent arrêtés et fusillés par les Allemands, aux dires de ma mère.

Mes recherches n'ont rien produit en ce qui concerne leur disparition, à part la mention de leur décès sur l'acte de mariage de mon grand-père et de ma grand-mère en date de 1946 ; ce qui me laisse penser à une exécution sommaire.

Dans quelle direction dois-je me diriger ?  
Contacteur Christophe GUILLOTEAU  
E-mail : cg.guilloteau@gmail.com

\*\*\*

Je cherche à connaître l'histoire de mon oncle, Elpidio PEREZ MORO, qui vécut et mourut en exil dans la ville de Bayonne. Je pense qu'il appartenu à la Résistance et qu'il a été capturé par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale.

Je serais reconnaissant pour toute information.

Contacteur Juan Maria GONZALEZ PEREZ  
El algarbe  
21740- HINOJOS (Espagne)  
Tél. 95 94 59 548 Port : 06 17 40 78 12  
E-mail : juanmaria\_52@hotmail.com

\*\*\*

Mon Père est mort en déportation le 14 avril 1945, à Gardelegen.

J'ai en ma possession le document de l'ANACR, Comité Départemental du Lot "Témoignage de Reconnaissance" n° 108 attribué à la famille Marc Calvet à Latronquière, pour services rendus à la Résistance au cours de la période 1940-1944. Daté à Cahors du 18 novembre 1991.

Je désire, ainsi que mes sœurs et frère, savoir quels sont les faits et services que mon père a rendu à la Résistance. N'ayant aucune informations sur ce sujet, et ma mère ne nous en a jamais parlé et est décédé, je compte sur vous pour éclaircir toutes les questions que nous nous posons. Il est important pour nous, tant que nous sommes encore en vie, d'avoir ces informations pour nos descendants qui sont très concernés.

Contacteur Jean-Louis CALVET  
3 chemin de Touraine 15130 -YTRAC  
Tél. : 04 71 64 06 52  
E-mail : jl.calvet15@orange.fr

\*\*\*

Je suis à la recherche de l'histoire de mon père, Marcel GRIGAUT, né le 9 décembre 193 à Reims, qui aurait été prisonnier au camp des Tourelles à Paris pendant l'Occupation. Il connut des périodes d'emprisonnements à la suite d'une évasion.

Mon père est décédé en 1968, j'avais 13 ans et je n'ai d'éléments autres qu'oraux sur son histoire, que ma mère, de 15 ans sa cadette, a pu me rapporter.

Merci de me conseiller sur les autres démarches que je pourrais entreprendre pour mener à bien mes recherches. Avec mes remerciements

Contacteur Anne-marie GRIGAUT  
2, Square Danton  
94600- CHOISY-le-ROI  
Tél. : 01 77 20 92 76 Port : 06 37 79 52 20  
E-mail : grigaut.anne-marie@laposte.net

# LES FEMMES ET LA RESISTANCE

## La Revue de la Résistance

Depuis maintenant plusieurs années, la *Revue de la Résistance*, publication du Comité ANACR des Landes, réalise sous la direction de Jean Ooghe des numéros spéciaux traitant d'aspects de la Résistance locale, tels «*Les pleins feux sur la Résistance landaise*», mais aussi sur des aspects plus généraux de la Résistance, du fascisme et du nazisme, des camps de déportation, de la Guerre d'Espagne, de la Libération...

La dernière livraison, de mai 2016, consacrée aux «Femmes et la Résistance», a les caractéristiques habituelles de ces «hors-séries», caractéristiques techniques – 150 pages grand format sur papier de qualité, abondamment illustrées noir et blanc et quadrichromie – mais aussi et surtout rédactionnelles, à savoir une rigueur dans le traitement le plus complet des différents aspects du sujet retenu. Ainsi en est-il des «Femmes et la Résistance».

Tout d'abord, une première partie de l'ouvrage est consacrée à un historique de la place des femmes dans les espaces politique, économique et social sous l'Ancien régime monarchique, pendant la Révolution française, à l'époque de l'industrialisation et du développement du machinisme qui vont faire appel au travail des femmes, avec les limites juridiques du Code Napoléon qui perdureront, avec les premières batailles du féminisme, avec les espérances vite brisées de la Commune. Et le traumatisme de la Première Guerre mondiale qui, les hommes étant au front, va placer les femmes au cœur de l'économie et de la vie sociale, et leur faire découvrir le mouvement ouvrier et les luttes sociales...

Les deux parties suivantes vont s'attacher à présenter et mettre en valeur la place et le rôle des femmes dans la Résistance dès les premiers temps de l'Occupation et du régime pétainiste, une époque qui fut particulièrement dure pour elles, en premier lieu pour celles ayant charge de famille, alors que l'époux était l'un des 1 500 000 prisonniers retenus en Allemagne, alors que le rationnement consécutif du pillage des ressources par l'occupant va générer et multiplier les queues devant les magasins...

Mais, l'Occupation, cela va être aussi la dignité nationale bafouée, la suppression des libertés, les discriminations à l'égard des femmes, bientôt les arrestations de proches, les persécutions raciales...

Les femmes vont être associées aux premières actions de Résistance, celles qui s'or-



ganisent dans des réseaux tel celui du Musée de l'homme, dans les premiers mouvements, dans le cadre des organisations syndicales et politiques interdites, celles qui leur sont spécifiques comme les manifestations de ménagères. Et elles seront associées à de grandes luttes, telles celles des mineurs du Pas-de-Calais, contre le STO...

Leur rôle va être essentiel dans de nombreux rouages de la Résistance, la confection et la distribution de la presse clandestine, les liaisons, les filières d'évasion, l'hébergement des proscrits, le ravitaillement des maquis, certaines prendront directement part à la lutte armée... Elles paieront aussi le prix du sang, torturées, déportées, guillotonnées...

Ce hors-série de la *Revue de la Résistance* présente – et ce n'est pas son moindre intérêt – la biographie d'une certaine de ces combattantes, de ces héroïnes, certaines connues, d'autres qui le sont moins ; il y aurait injustice à n'en citer que quelques-unes.

Et pour conclure dans une perspective d'avenir, la revue évoque le nécessaire travail de mémoire, le national, celui que mène l'ANACR des Landes.

Un «hors-série» marquant qui fera date.

Pour commander :  
Chez Jean Ooghe, 224 Avenue de l'Espérance,  
40140-SOUSTONS. 12 € le n° + 3 € de frais postaux, chèque à l'ordre de l'ANACR.

EDITION DU 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €, PAR 50 : L'UNITE 5 € ; PAR 100 : L'UNITE : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITE 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RESISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères  
pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€  
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire  
Par 100 : 2€ l'exemplaire  
à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

## LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration  
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Louis CORTOT

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S

e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

### ABONNEMENTS

France.....	13 €
Etranger.....	15 €
Abonnement de soutien.....	25 €
Le numéro.....	3,5 €

### CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD

Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 0519A06405

Imprimerie Multi Incofoto

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n°s par an, 13 €)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 13 €  
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS